Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1929)

Artikel: Les collections lapidaires au Musée d'art et d'Histoire [suite]
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728039

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES COLLECTIONS LAPIDAIRES AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

W. Deonna

(suite).

FORTIFICATIONS, ÉDIFICES PUBLICS

Inscriptions commémoratives.

Les inscriptions et millésimes de plusieurs pierres rappellent les travaux successifs des fortifications genevoises [1], ou la construction d'édifices publics.

899. — Hôtel de Ville, sur l'un des piliers extérieurs supportant les arcades du deuxième étage: date 1274. « Elle ne peut provenir, comme le dit Fontaine-Borgel, de la façade de l'ancienne maison de Ville, qui n'existait pas alors. Les caractères paléographiques des chiffres prouvent que la date a été gravée après la construction de la rampe (deuxième moitié du XVIe siècle), mais nous ne savons exactement quand ni pourquoi. »

Martin, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 72, note 1.

900. — 123. — Inscription française en caractères gothiques, jadis placée au-dessus de la porte d'entrée de l'« Hôpital des Pauvres vergogneux » dont elle commémore la fondation en 1434.

« *lopital . des . povre / v̄goinoux . fondé / a lonour . de . la feste . / Dieu . lan . mille . / CCCC et XXXIIII.* »

Au-dessus de l'inscription, dans trois médaillons, les monogrammes IHS (2 fois), XPS; à droite et à gauche, une croix à triple traverse terminée au bas par un entrelacs.

[1] Sur les enceintes et fortifications de Genève, Massé, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, 1846; Rahn, *Indicateur d'antiquités suisses*, 17, 1884, p. 49 sq., référ.; C. Martin, *La Maison de Ville de Genève*, p. 9 sq., référ.; Id., « Le mur dit des Réformateurs », *Bull. Soc. d'hist.*, III, 1907, p. 129 sq.; Doumergue, *La Genève calviniste*, p. 90 sq.; G. Fatio, « Topographie de Genève au temps de l'Escalade », *Nos Anciens*, 1902, p. 103; Id., « La promenade des Bastions, *ibid.*, 1909, p. 34 sq.; Id., *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 85 sq. (XVII-XVIIIe s.); Senebier, *Essai sur Genève*, 1788-9, p. 4 sq.; Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), II, 1874, p. 2 sq.; *Mémoire du Général Dufour sur les enceintes successives de la ville de Genève*, 1840, Ms. Archives d'Etat (cf. Bastard, comm. Soc. Hist., 1904; *Bull. Soc. Hist.*, 1898-1904, II, p. 386 sq.); L. Blondel, « Souterrains et galeries de mines », *Bull. Soc. Hist.*, IV, 1924, p. 487 sq.

François de Versonay, créateur de la première école publique à Genève, en 1429, était le fondateur de cet hôpital, « ad hospitandum, colligendum et refocillandum pauperes Christi verecundos praecipue quidem de statu felici ad inopiam versos ». L'hôpital fut installé en 1434 dans une maison qu'il avait fait construire à cette intention non loin de l'église des Frères Mineurs et de la porte de Rive, mais du côté du lac. L'inscription, qui se trouvait encore en 1844 dans l'arrière-cour d'une maison de la rue de Rive, jadis nº 4, a été transportée au Musée en 1869. L'hôpital était nommé « Hôpital de l'Eucharistie », parce que le fondateur l'avait placé sous le rectorat du prieur de la Confrérie de ce nom, qui était celle des marchands. Son véritable nom était « Hôpital des Pauvres vergogneux », soit des « pauvres

Nº **904.** — Inscription de l'hôpital Bolomier, 1443. Cf. Nº **695.**

honteux »; on l'appelait aussi « Hôpital du Saint Esprit » ou de « la Fête Dieu ». Il ne survécut que quelques années à la Réformation et à la création de l'hôpital général. La maison de Rive, qui en conservait le souvenir, a été démolie en 1899 (rue de Rive 17) [1].

Sur cet hôpital, J.-J. Chaponnière, « Maison à tourelle, située à Rive, dite le Château, peut-être l'ancien hôpital des pauvres honteux », communication faite à la Soc. d'hist., en 1838; *Mémorial*, 1889, p. 29; F. Mayor, « L'emplacement et l'inscription de l'Hôpital des pauvres honteux, à Rive », *ibid.*, 1839; *Mémorial*, p. 35; spécialement Chaponnière et Sordet, « Des hôpitaux de Genève avant la Réformation », *Mém. Soc. d'hist.*, III, 1844, p. 247 sq.; acte de fondation, p. 407.

Sur les hôpitaux de Genève, cf. Chaponnière et Sordet, « Des hôpitaux de Genève avant la Réformation », *Mém. Soc. d'hist.*, III, 1844, p. 165 sq.; Blavignac, « Notice historique sur le cimetière de Genève », *ibid.*, VII, 1849, p. 171 sq.; L. Gautier et E. Joutet, *L'Hôpital général de Genève de 1535 à 1545, et l'Hospice général de 1869 à 1914*, 1914.

[1] *Patrie Suisse*, VI, 1899, p. 199; VIII, 1901, p. 155.

Sur cette pierre: communication de F. Mayor à la Soc. d'hist., en 1839, sur l'inscription des pauvres honteux; *Mémorial*, 1889, p. 35; Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), I, p. 284; Galiffe, *Genève hist. et arch.*, p. 221-22, fig.; Doumergue, *La Genève calviniste*, p. 232, fig.; Mayor, *Bull. Soc d'hist.*, I, 1892-97, p. 153; Archinard, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 89, nº 1; *Mém. Soc. d'hist.*, III, 1844, p. 248, note 1; VIII, 1852, p. 292; X., 1854, p. xcii; *Mém. Inst. national genevois*, XII, 1867-8, p. 7 (Vuy); *Nos Anciens*, 1915, p. 109, fig.

901. — Provenance: « La Charpenterie [1] », nom donné jadis à l'ancien couvent des Cordeliers de Rive [2]. Inscription de fondation d'une chapelle, en 1434, en lettres gothiques. Au-dessus, JHS et XPS. Perdue.

« *La chappelle de la / confrarie de la / Feste Dieu fondée / lan mille CCCC / et XXXIIII.* »

Spon, II, p. 361, nº XXVI; Flournois, p. 13; De la Corbière, p. 27.

902. — Provenance: « La Charpenterie ». Inscription de fondation d'une chapelle, en 1436, en lettres gothiques. Perdue.

« *La chapelle / de lospital des povres / vergognieux / fondée par François / de Versonay / lan mille CCCC / et XXXVI.* » Au-dessus, JHS et XPS [3].

Spon, II, p. 362, nº XXVII; Flournois, p. 13; De la Corbière, p. 27; *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 249.

Sur ces deux inscriptions: Blavignac, *op. l.* (2), I, p. 284; J.-J. Chaponnière, comm. Soc. d'hist., en 1840; *Mémorial*, 1889, p. 39.

903. — Inscription commémorant la restauration du clocher de l'église Saint-Gervais, en 1435, par l'évêque François de Mies. Cf. nº **684.**

904. — Inscription rappelant la restauration de l'Hôpital du Bourg de Four, par Guillaume Bolomier, en 1443. Cf. nº **695.**

905. — 747 (moulage). — Sur une pierre encastrée dans le mur de la Tour Baudet (Hôtel de Ville), à l'angle S.O., on a relevé des traces, que certains ont cru à tort provenir de coups de ciseau régulièrement donnés pour faire disparaître le bossage du bloc (Mayor), mais qui sont en réalité celles d'une inscription en lettres gothiques, martelées, dont la lecture n'est plus possible.

La tour Baudet est dite « nouvellement construite », dans un compte du 10 juin 1405; elle est refaite en 1488-1489 [4] et réparée en 1617; le haut a été restauré et transformé en 1893.

[1] « La Charpenterie, soit lieu où on dresse les bastiments du public et où travaillent les charpentiers, qui autrefois estoit le monastère des Cordeliers ». *Chronique de Genève*, ms. vers 1600, *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 273.

[2] A. Choisy, *Notes sur le couvent de Rive*, Etrennes genevoises, 1928, p. 3 sq., historique.

[3] François de Versonay avait aussi fondé en 1452 l'hôpital de la Madeleine, de St-Antoine et de St-Sébastien, près de l'église de la Madeleine; *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 264 sq.; Galiffe *Matériaux*, I, 1829, p. 423.

[4] Doumergue, *Genève calviniste*, p. 310.

Le 5 et le 12 avril 1457, il est question d'une pierre de la Tour Baudet, portant une inscription; on délibère pour savoir si l'on doit retourner ou ôter la pierre, et l'on hésite. Il s'agit de cette pierre, dont l'inscription fut martelée [1].

Rivoire, « Des traces de caractères gothiques que semble présenter l'un des bossages de la Tour Baudet, à Genève », comm. Soc. Hist., 1900; *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 180-1; Mayor, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 386; *Journal de Genève*, 1 mai 1920.

906. — 35. — Inscription française en lettres gothiques (abréviations), rappelant la fondation, en 1478, par l'Abbaye des Cordonniers, d'un hôpital pour les pestiférés de la corporation [2]. Au-dessous sont sculptés les instruments de la profession, tranchets, alène.

« *lan mille IIII.LXXVIII et / le p̄mier jō. de. septēbre / ceste maisō fust fōdee / p. les cordoanier . de gene / ve.* »

L'inscription se trouvait « sur une des petites maisons situées à la droite de la grande porte du cimetière actuel (Plainpalais) », laquelle était probablement elle-même cet hôpital des cordonniers et qui fut démolie au XIXe siècle.

La confrérie des Cordonniers à Genève est placée, comme de juste, sous les vocables des Saints Crépin et Crépinien, les saints cordonniers; à la fin du XVIIe siècle, cet hôpital est dénommé « la maison de St. Crespin ». En 1462, les Registres du Conseil mentionnent « Nicodus Regis, prior confrarie escofferiorum, videlicet Sanctorum Crispini et Crispiniani ». La même année 1462, les prieurs des confréries de la ville comparaissent au Conseil; on note parmi eux celui de la confrérie des Saints Crépin et Crépinien. En 1478 il est parlé de l'abbé des Cordonniers. La confrérie ne figure pas parmi celles qui prennent part en 1487 à la procession de la Fête Dieu, mais bien dans la liste des confréries de 1529: Saint Jacques, Saint Philippe et Saint Crépin.

Elle paraît au XVe siècle puissante et riche, puisqu'elle élève un hôpital, plutôt une « capite », un de ces petits lazarets fondés par les confréries pour leurs propres malades pestiférés. Elle en obtint l'autorisation le 1er septembre 1478, comme le dit l'inscription, mais ne reçut l'agrément nécessaire du Conseil Etroit et du Conseil général que le 1er décembre de la même année et le 7 février de l'année suivante. La construction ne commença pas immédiatement: « Ordonné qu'on réunira à la Commune la place en pré qu'on avait donnée à l'abbé et aux compagnons des cordonniers, puisqu'ils ne font pas ce qu'ils ont promis... » ... « Que l'hôpital donné à

[1] *Registres du Conseil*, I, p. 179, 182; Doumergue, *op. l.*, p. 310, note 3.

[2] Sur les épidémies de peste à Genève, L. Gautier, « Les semeurs de peste à Genève en 1530 et 1544 », *Bull. Soc. d'hist.*, II, 1898-1904, p. 316-17; Id., « La dernière peste de Genève (1636-1640), *Mém. Soc. d'hist.*, XXIII, 1888-1894, p. 1 sq.,; Id., « La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle », *ibid.*, 2me sér., X, 1906, p. 103 sq., La peste à Genève; Borgeaud, « Hist. de l'Université de Genève», I, *L'Académie de Calvin*, p. 118 sq. (peste de 1567-1572); Mallet, «Notice sur les anciennes pestes de Genève », *Bibliothèque universelle*, 1835; Doumergue, *La Genève calviniste*, p. 140 sq. Deonna, « La Vierge de Miséricorde », *Rev. hist. des religions*, LXXIII, 1916, p. 190 sq.; Chaponnière et Sordet, *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 276 sq.

l'abbaye des Cordonniers leur soit ôté. » La construction toutefois est en cours en 1482: « 1482. Cordonniers appelés au Conseil au sujet de l'hôpital pestilentiel près de Plainpalais qu'ils ont commencé à bâtir » [1]. L'hôpital avec la capite des cordonniers s'élevait au lieu dit « Les Arénières », sur l'emplacement du cimetière de Plainpalais, à droite de l'entrée actuelle. De la Corbière écrit au XVIIIe siècle: « Il y avait une confrérie des cordonniers qui dès l'an 1482 à 1535 avait fait faire une capite au cimetière, où en dehors était peint Saint Crépin, que j'ai vu et qui était à gauche en entrant au cimetière, qui était faite pour les pestiférés de cette profession ». Flournois parle de même: « Ce qu'on leur avait donné pour bâtir un hopital était près de l'hopital pestilentiel; ils l'y bâtirent en effet et il subsiste encore aujourd'hui: c'est cette petite maison qui est près de la porte du cimetière de Plainpalais, à la droite en entrant, sur la porte de laquelle on lit ces mots en lettres gothiques » (suit le texte de l'inscription). Détruit en partie en 1776, l'hôpital fut complètement rasé en 1807.

Sur cet hôpital: *Mém. Soc. d'hist.*, III, 1844, p. 276 sq., 339, 440 sq. (actes divers); VII, 1849, p. 173, note 2; VIII, 1854, p. 301; L. Gautier, « La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle », *ibid.*, 1906, p. 112 sq.; L. Micheli, « Les institutions municipales de Genève au XVe siècle », *ibid.*, XXXII, 1912, p. 104; Gaudy-LeFort, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1841, p. 43-44; Blondel, *Les faubourgs de Genève au XVe s.*, p. 43 sq.; Mallet, *Description de Genève*, 1807, p. 160-1.

Sur l'inscription: communication à la Soc. d'hist., 1852, « La démolition des deux dernières capites du cimetière protestant à Genève, et l'inscription des cordonniers, encastrée dans le mur de l'une d'elles », *Mémorial*, 1889, p. 87; *Mém. Soc. d'hist.*, VII, 1849, p. 173; *ibid.*, III, 1844, p. 284; Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), I, p. 296; Mayor, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 153; Doumergue, *La Genève calviniste*, p. 140, 145, fig.; Galiffe, *Genève hist. et arch.*, p. 224, fig.; Fazy, *Catal.*, p. 31, n° 35; Flournois, p. 15; *Indicat. ant. suisses*, 1884, p. 102; Grenus, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 55; Senebier, *Essai sur Genève*, 1788-9, p. 28; *Nos Anciens*, 1915, p. 110, n° 35.

Sur les cordonniers à Genève, et leur confrérie: Deonna, *Genava*, II, 1924, p. 336-9; sur la légende d'origine iconographique qui reconnaît des souliers dans l'ornementation de la chapelle des Macchabées, en souvenir de l'humble origine du cardinal Jean de Brogny, son fondateur en 1407, et sur le rôle bienfaisant d'un cordonnier de la Taconnerie, *ibid.*, p. 298, 305, 334 sq.

907. — Inscription commémorant la reconstruction en 1510 de la Tour du Midi, cathédrale Saint-Pierre. Cf. n° **603**.

908. — 331. — Inscription latine en lettres gothiques trouvée dans la propriété de M. Albert Vernet à Marsat, commune de Ville la Grand, et donnée au Musée en 1890. Elle mentionne le nom du fondateur d'une chapelle, qui semble être placée sous l'invocation de la Vierge Marie, le 13 janvier 1510.

Lors de la démolition de l'église de Juvigny, en 1841, dont provient le n° suivant, une seconde inscription a disparu [2]. Il est vraisemblable qu'il s'agit de celle-ci.

Nos Anciens, 1915, p. 110.

[1] L'évêque est prié d'en poser la première pierre, Grenus, *Fragments hist.*, p. 55.
[2] Dunoyer, *Monographie de Juvigny*, Annecy, 1903, p. 36 sq.

909. — 753 (moulage 1926). — Inscription latine en caractères gothiques, encastrée dans le mur d'une maison de Corsinge, canton de Genève. La date est peu lisible.

N° **908.** — Fondation d'une chapelle.

« D. Jo. Coctet d. Juvinier fōdator cap. conceptionis Vgīs Me Imags / ediffit hāc cā. glia Di pro huius dicatione(?) legait duo miss. anniversario / bis fiēdo ad XIII sācdotes MCCCCCXVI (ou MDXVI). / »

« Dominus Johannes Coctet de Juvinier fondator capellaniae conceptionis Virginis Mariae Imaginis, ediffi-cavit hanc cappellam gloriae Dei, pro hujus dicatione legavit duo missas anniversario bis fiendo ad XIII sacerdotes. MDXVI. »

Le village de Juvigny se trouve tout près de la frontière genevoise, à quelques kilomètres de Jussy et voisin de Ville La Grand. D'après un acte des archives paroissiales de Juvigny, la chapelle de la conception

N° **909.** — Fondation d'une chapelle.

de la Vierge fut fondée le 12 avril 1516 par Rev. Jean Coctet, natif de Juvigny; dans sa monographie de Juvigny, Dunoyer donne l'analyse de l'acte de fondation et de la dotation [1]. On lit, aux visites épiscopales du 7 juin 1518: « Visitatio ecclesie de Juvigniaco facta die qua supra, filiola parrochialis ecclesie Ville Magnae (Ville

[1] Norbert Dunoyer, *Monographie de Juvigny*, Annecy, 1903, p. 36-9.

la Grand)... Visitavit capellam sub vocabulo Conceptionis Virginis gloriose cujus patronus est dominus Johannes Cocteti sub onere duarum missarum ebdomalium. Et est rector idem fondator dominus desserviens, bene munitata et non consecrata; et injungit ut infra dymidium annum consecrari faciat. Item ut deserviat »[1].

L'ancienne église de Juvigny fut démolie en 1841. C'est sans doute à cette date que l'inscription fut apportée à Corsinge[2].

910. — 284 A et B. — Deux fragments d'une inscription en lettres gothiques trouvés dans la démolition de la maison Ramu, rue basse des Allemands, en 1887. Les lettres, illisibles, occupent de petites dépressions circulaires.

911. — « En la Monnoye, 1544 et 1570 ». Travaux de fortification[3].

FLOURNOIS.

912. — « En la muraille de la Treille, 1555 »[4].

FLOURNOIS.

913. — « Sur la porte de la Treille, 1558 »[5].

FLOURNOIS.

914. — « Sur la porte de S. Jean près du temple de S. Gervais, 1558 ».

FLOURNOIS.

915. — « Au petit Hopital 1613 et 1558 ».

FLOURNOIS.

916. — « Au boulevard de Saint Léger: 1566 ».

FLOURNOIS.

917. — « En l'arsenal: 1568 ».

FLOURNOIS.

918. — Hôtel de Ville, sur l'un des derniers piliers de la rampe intérieure:

NB IB
ACHEVÉ
1578

[1] Archives d'Etat de Genève, *Visites épiscopales*, 4, fol. 390, 7 juin 1518.

[2] La lecture et l'identification de l'inscription sont dues à M. P. Martin, archiviste de l'Etat de Genève.

[3] En 1543 on construit le bastion de l'Oie, élevé sur la place où la descente de la Treille et celle de la Tertasse se rencontrent, démoli en 1740; MALLET, *Description*, p. 50; MASSÉ, *op. l.*, p. 28-9. En 1544 on construit le boulevard St-Léger, MASSÉ, p. 29. En 1546 celui du Crêt du Raffour, près de la porte Saint-Christophe, et le boulevard de Cornavin, MASSÉ, p. 3, 32; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 298, note 3.

[4] Sur les travaux de 1555 à 1560, MASSÉ, p. 30.

[5] De 1558 à 1560, construction de l'enceinte, de Saint-Antoine à Rive, MASSÉ, p. 31.

Les initiales sont celles des architectes Nicolas et Jean Bogueret.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 72, pl. XI A; sur ces architectes, cf. nos **538, 617, 920, 924**; sur leur rôle dans la construction de l'Hôtel-de-Ville, MARTIN, *op. l.*, p. 76 sq.
DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 324, fig.; ID., *Guide*, p. 39; *id.*, *La Genève des Genevois*, p. 120; *Nos Anciens*, 1905, p. 93, fig.; MAYOR, *Bull. Soc. hist.*, I, 1892-7, p. 131; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 80.

919. — 320. — Chapiteau fragmenté, de provenance inconnue, remployé au XVIe siècle. Sur l'un des côtés, on aperçoit les restes de l'ornementation primitive, en forme de volutes (cf. no **324**); sur un autre, une rosace incisée, avec la date 158..

Nos Anciens, 1915, p. 86, fig. 22; p. 110, fig. 45.

920. — 672 (moulage). — Inscription placée à l'extrémité de l'île Rousseau, autrefois « île des Barques », immédiatement au-dessous du couronnement du front gauche.

IHS		XPS
FONDE EN		ET ACHE
MARS TANT	1583	VE EN IV
SVR PILOTIS		ING AV
QUE SVR TER		DICT AN
RE FERME.		PAR N.B.

Le mur élevé de mars à juin 1583 [1] entourait l'île des Barques de façon à en former une sorte de bastion. Cette île servait alors de chantier pour la construction et le radoub des bâtiments de guerre; en 1620 on y établit une fabrique de poudre, et cinq ans après le Conseil y fit construire un vaste hangar dont les restes ont été démolis lorsqu'on transforma le chantier en promenade [2].

L'auteur de cette construction est Nicolas Bogueret, fils de Didier Bogueret, de Langres, né vers 1537. Il fut reçu bourgeois gratis le 19 janvier 1571, « pour ce qu'il est homme expert en son estat et s'acquitte bien du bâtiment des halles » [3]. Sa renommée s'étendait au loin, puisque, en 1588, Henri IV demandait à la Seigneurie de le lui prêter. Il fut tué à l'Escalade, entre la Porte Neuve et la Treille, à l'âge de 65 ans. Tour à tour ingénieur, architecte, et sculpteur, Nicolas Bogueret a exécuté à Genève de nombreux ouvrages. Il avait associé à ses travaux Jean Bogueret, son frère cadet (?), et ce dernier eut à graver le nom de Nicolas sur la tombe des victimes de l'Escalade du 12 décembre 1602 (cf. no **538**).

FLOURNOIS; BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 149; MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 131-132; LE ROY, *Promenades dans la ville de Genève*, p. 39; *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 387; *Nos*

[1] *Registres du Conseil*; GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, p. 63.
[2] *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Barques; DOUMERGUE, *Guide*, p. 9; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 75-6; *Patrie Suisse*, X, 1903, p. 32, fig.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 347, fig.
[3] *Registres du Conseil*; GRENUS, *op. l.*, p. 43; *La place du Molard, ancienne et moderne*, p. 30-1.

Centenaires, 1914, p. 46; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 87; DOUMERGUE, *Guide*, p. 9; ID., *La Genève des Genevois*, p. 38.

Sur Jean (1550-1610) et Nicolas Bogueret (1537-1602), MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-7, p. 131-2; *Schweizerisches Künstlerlexikon*, s. v. BOGUERET, p. 169; GALIFFE, *Notice généal.*, III, p. 60 sq.; L. DUFOUR, *Nicolas Bogueret, une des victimes de l'Escalade, étude suivie de quelques descendances*, Genève, 1896; *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v.; MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 76 sq.; *Nos Anciens*, 1905, p. 90 sq.

Marque de commerce de Jehan Bougueret: disque partagé en 4: dans les cantons supérieurs X, X; dans les cantons inférieurs I et B. Surmonté d'une croix. *Archives de Genève*, liste des marques de commerce en 1607.

921. — 4705. — Fragment de corniche en molasse, avec la date 1590, provenant du porche du collège de Calvin, restauré en 1902 [1]. Nous n'avons pas retrouvé ce fragment au Musée.

922. — Collège Saint Antoine. Sous le porche, clefs de voûtes avec inscriptions:

1. Paraphrase en grec de I Cor. I,30.
2. Paraphrase en araméen et hébreu de Prov. I,5.
3. Texte hébreu de Proverbes I7.
4. Traduction résumée en allemand, caractères gothiques, de Jacques, III, 17.

Les nos 2 et 4 ont été refaits.

Anciennes maisons de Genève, II, pl. 42; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 382-3; MORITZ, « Reconstitution et restauration des sculptures et inscriptions du Collège de Calvin, à Genève », *Bull. technique de la Suisse romande*, 10 juillet 1904.

923. — « Sur la porte de Rive: 1602 ».

FLOURNOIS. Sur la porte de Rive, cf. no **631.**

Travaux de fortifications à Rive, peu après 1602, MASSÉ, *op. l.*, p .90, note 14, p. 34; travaux de 1603, *ibid.*, p. 34; MALLET, *op.l.*, p. 50-1; état de l'enceinte au temps de l'Escalade de 1602, G. FATIO, « Topographie de Genève au temps de l'Escalade », *Nos Anciens*, 1902, p. 103 sq.

924. — Dalle rectangulaire qui se trouvait jadis au Boulevard de Rive.

ACHEVE EN
8BRE 1607 IB

Flournois donne l'inscription complète; il manque en effet la pierre placée à gauche de celle-ci, qui portait:

FONDE LE I
JANVIER 1606

Les initiales IB sont celles de Jean Bogueret (cf. no **918, 920**).

FLOURNOIS,; *Nos Anciens*, 1915, p. 112.

[1] Sur le Collège de Calvin, no **614-6,** référ.; BORGEAUD, l'*Académie de Calvin*, 1900, p. 13 (collège de Versonnex et collège de Rive); p. 29 (Calvin et le Collège). Inauguré en 1559.

En 1606 on construit un bastion pour couvrir la porte de Rive du côté du lac, défendu alors par un faible ouvrage en terre que soutenaient des pilotis; il fut appelé Bastion de Hesse, en reconnaissance d'un don du landgrave de Hesse-Cassel, Maurice le Savant [1].

925. — « Aux Halles du Molard: 1613 ».

FLOURNOIS.

926. — « Au petit Hopital 1613 et 1558. »

FLOURNOIS.

927. — Rue de la Fontaine, dans le mur de soutènement de l'ancienne prison de l'Evêché, près du « passage du Muret », inscription cachée par un tableau d'affichage. Molasse fortement effritée. Cf. nº **772.**

FAITE.LAN
1615
RP. 1703
L.A. 1706

DOUMERGUE, *Genève des Genevois*, p. 173; ID., *Guide*, p. 60; *Journal de Genève*, 14 décembre 1924.

928. — Au cimetière de Plainpalais, jadis cimetière des pestiférés, devenu cimetière général en 1536 (cf. nº **695, 906**), l'ancienne porte sud, abandonnée depuis la construction du portail nord, en 1776, et murée en 1831, portait sur la clef de voûte la date 1618.

L'entrée était surmontée de l'inscription qui décore le portail actuel reconstruit en 1839: « Heureux ceux qui meurent au Seigneur. Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent ».

Mém. Soc. Hist., III, 1844, p. 339, note 1; VII, 1849, p. 173, pl. (1615 et non 1618); DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 145; GAUDY-LEFORT, *Promenade hist.* (2), I, 1849, p. 87-8.

929. — « Sur le portail qui est au pié de l'escalier de la Maison de Ville », cette inscription, disparue:

BEATI QVI FACIVNT JVSTITIAM IN OMNI TEMPORE

FLOURNOIS, nº 215; MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 70, note 4.
Sur ce portail et son décor, cf. nº **613.**

930. — Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon dont l'effigie a été complètement martelée; cependant la silhouette est encore visible. Pas trace de légende.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 13.

[1] *Mém. Soc. Hist.*, XXV, 1893-1901, p. 571-2; MALLET, *Description*, p. 51; GAUDY-LEFORT, *Promenades hist.* (2), 1849, I, p. 176; FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, p. 304; MASSÉ, *op. l.*, p. 34; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 125.

931. — Hôtel de Ville, colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Un carré, posé en diagonale, avec encadrement orné de volutes. Dans les angles, de jolies têtes d'anges ailées; au centre du carré, une balance.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 83, n° 3, pl. XVII.

Cf. les autres cartouches de l'Hôtel de Ville: inscriptions commémoratives de l'Escalade, n° **990**; de César, n° **971**; de Marcellus, Pompée, Cicéron, Aurélien, Frédéric Barberousse, Henri IV, n^os **973** sq.

932. — Eglise d'Hermance, réédifiée en 1637; cette date figure dans le médaillon de la clef de voûte, devant le maître autel.

FONTAINE-BORGEL, *Hermance dès les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 90.

933. — « Au grenier de Longemalle 1639 ».

FLOURNOIS,.

934. — « Sur la halle de la Maison de Ville, 1634 ».

FLOURNOIS. Sur l'écusson, n° **617**.

935. — « En la courtine de Cornavin, près de la porte ».

FONDE.CE. 13.
FEVRIER.MDCXLI.

FLOURNOIS.

936. — « Au boulevard de Chantepoulet, à la pointe 1638, et en la face du boulevard »:

S.P.Q.G.HOC
VALLVM MURO
CINXIT.AO.DNI.
MDCXLI.ET.XLII

FLOURNOIS,.

L'enceinte de St-Gervais est fortifiée en 1638 par le bastion du Cendrier, en 1645 et les années suivantes par de grands ouvrages ajoutés au bastion de St-Jean [1].

937. — 45. — Inscription qui était jadis encastrée dans un mur des fortifications, « à la face du Boulevard Saint-Jean », composée par le jurisconsulte Godefroy [2], en 1645.

« Viator / munita licet satis sit, si probe morata civitas / ipsique cives armati satis, si bene animati / et ambo secura nimis, si cura numinis excubet / externa

[1] MALLET, *Description*, p. 51.
[2] BORGEAUD, *L'Académie de Calvin*, 1900, p. 282, Denys Godefroy; p. 368, Jacques Godefroy.

tamen haudquaquam vetat Deus praesidia. / Ea propter / senatus populusque genevensis /, unica semper in Deum fiducia, / munimentum istud, hanc ad diem desideratum / collato aere, lapide cingere coepit / kal. Mai . a.E. MDCXLV. / Eique rei, / monumentum hoc conlocari voluit. »

« Passant, lors même qu'un Etat est suffisamment fortifié, s'il est bien constitué, que ses citoyens sont assez armés, s'ils ont bon courage, et que l'Etat et les citoyens sont en pleine sécurité, si la sollicitude de Dieu veille sur eux, néanmoins Dieu n'interdit en aucune maniére des mesures extérieures de défense; c'est pourquoi le Sénat et le peuple genevois, se confiant toujours et uniquement en Dieu, ont commencé, le jour des calendes de Mai de l'an 1645 après avoir rassemblé des fonds, à revêtir de pierre ce rempart, réclamé depuis longtemps, et à ce propos, ils ont voulu qu'on y plaçât ce monument commémoratif ».

Spon, *op. l.*, II, p. 367, nº XXXVII; Fazy, *Catalogue*, p. 36, nº 45; Flournois.

938. — 202. — Inscription trouvée dans la tour de la caserne de Chantepoulet, en 1872; elle était primitivement placée dans un mur des fortifications, sans doute des boulevards du Temple et de Cornavin, transformés en bastions de 1645 à 1647 [1].

COMMENCE.LE
PREMIER.OCTOBRE
1645
ET PARACHEVE.LE
PREMIER.JUILLET
1647

Flournois; *Nos Anciens*, 1915, p. 111, fig. 47.

939. — « En la muraille du cavalier du Pin, 1660 ».

Flournois.

[1] Cf. *Reg. du Conseil. Vendredi 5 septembre 1645.* « Et de suyte ayant aussi esté délibéré du payement de la contribution pour les fortifications. Arresté que l'on l'exige pour les six premiers moys de la présente année et que les Sgrs de ce Conseil l'apportent d'avant aujourd'huy en huit jours. Après quoy ont esté faites les propositions suivantes ».

12 septembre « Contribution pour les fortifications a esté payée par le Magnif. Conseil des deux cents pour les six premiers mois de la psente année ».

Vendredi 16 avril 1647. « No Paul de la Maisonneuve Sr Trésorier a représenté que lui ayant esté recommandé de faire travailler au nouveau boulevard vers le temple de St-Gervais, il est de volonté de ce faire mais que pour cet effet il se présente commodité d'achepter des belles pierres annoncées par des barquiers de la ville mais qu'il n'a de l'argent à présent pour les payer. Et supplie Mr Srs de commander au Sr auditeur commis sur les consignations judicielles de luy avancer la somme de huit mille florins sur les lods des expéditions à venir. Arresté qu'on mande au Sr auditeur commis sur les consignations de délivrer audit Sr Trésorier la somme de cinq mille florins en avance des dits lods pour estre la dite somme employée en l'achapt des dites pierres pour la construction du boulevard ».

940. — « En la muraille du fossé du ravelin de la Noue, 1660. »

FLOURNOIS.

941. — 46. — Inscription latine, destinée à rappeler un don généreux des Provinces-Unies, jadis encastrée dans un mur de soutènement du Bastion de Hollande.

1662 (et soleil)
OPPVGNA.OPPUGNANTES ME
(entrelacs)
EX.MVNIFICENTIA.CELSISS.
ORDINVM FOEDERATORVM
BELGII

« 1662. Attaque ceux qui m'attaquent. (Rempart construit) grâce à la munificence des illustres Provinces-Unies. »

N° **941.** — Bastion de Hollande.

MASSÉ, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, 1846, p. 38-9; FAZY, *Catalogue*, p. 37, n° 46; MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 153; *Nos Anciens*, 1915, p. 111, n° 46; Th. HEYER, « Deux députations genevoises auprès des Provinces-Unies des Pays-Bas pendant le dix-septième siècle, 1863, p. 56 (extrait *Mém. Soc. Hist.*, XIII, 1863, p. 401, l'inscription, p. 93; ID., *Note sur les sommes prêtées ou données à Genève par la Hollande à la fin du XVIe siècle*, comm. Soc. Hist., 1856; *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 79; G. FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 87; FLOURNOIS, p. 31.

Les Etats généraux de Hollande firent à Genève un don de 30.000 écus en 1661. Cette année-là, on vota la construction de quatre nouveaux bastions, s'étendant du Rhône à Saint Léger [1]. Le 6 décembre de cette même année, on décida dans le conseil des Deux-Cents qu'on donnerait le nom de Bastion de Hollande [2] au premier

[1] Le bastion de l'Oie est démoli en 1661 pour faire place aux nouveaux bastions. GAUDY-LE FORT, *op. l.*, I, p. 74.

[2] 1661. « Arrêté en CC de donner le nom de Bastion de Hollande à l'un des nouveaux bastions et d'y mettre un monument pour témoigner notre reconnaissance de la subvention de 30.000 écus accordés pour nos fortifications par M. les Etats Généraux à Sp. Frs Turettini ». GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, p. 166.

bastion du côté du Rhône, et qu'on y mettrait un monument pour témoigner de la reconnaissance de la République pour la subvention généreuse accordée par les États généraux [1]. On fit venir l'ingénieur hollandais Maximilien Yvoi [2], qui fut ensuite reçu bourgeois gratuitement pour ses services. On commença les travaux par la construction du bastion de Hollande, en avant d'un fossé très marécageux qui couvrait la vieille enceinte, un peu en avant de la grosse tour dite de la Monnaie, qui flanquait la courtine de la Corraterie. Les trois autres bastions furent le bastion Souverain, le bastion d'Ivoi, et le bastion Bourgeois (1664, 1666, 1668) [3].

On trouve la formule « Expugna impugnantes me, » fort voisine de celle-ci, dans les oraisons superstitieuses de guerre, où elle a sans doute une valeur protectrice [4]. L'entrelacs est fréquent aux XVe-XVIe siècles et parfois fort compliqué [5].

Le souvenir de ce bastion et des donateurs demeure dans le nom de la « rue de Hollande », derrière la Corraterie; on y voyait jadis la caserne de la Corraterie, dite « de Hollande » [6].

En 1926, à l'occasion du séjour à Genève de S.M. la reine Wilhelmine des Pays-Bas, de son époux le prince Henri, et de leur fille, la princesse Juliana, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève a remis à cette dernière une adresse, rappelant ses droits héréditaires à la qualité de Genevoise, et les services rendus jadis à Genève par son pays [7].

942. — « Au 2º boulevard neuf 1664 ».

943. — « Au 3º 1665 ».

944. — « Au 4º 1669 ».

945. — « En la fausse braye du Pin 1668 ».

946. — « Au boulevard de Longemalle 1668 ».

947. — « Au port de Longemalle 1672 ».

FLOURNOIS.

948. — 238 A. — Inscription trouvée dans le mur du Bastion de Hollande (cf. nº **941**), ancienne caserne, 1877 [8].

[1] Cette demande de subvention n'est pas un fait unique. En 1665 on demande à l'Angleterre des subsides pour les fortifications. GRENUS, *Fragments hist.*, p. 159.

[2] Sur les ingénieurs hollandais au service de Genève: du Mottet en 1622, Maximilien Yvoy de 1660 à 1686, etc., et les fortifications qu'ils élevèrent, FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 85 sq.

[3] MASSÉ, *op. l.*, p. 38-40; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, I, p. 153; *Nos Anciens*, 1909, p. 50; 1904, p. 29, pl.; MALLET, *Description*, p. 52 sq.

[4] *Enchridion Leonis Papae*, éd. Ancône, 1667, p. 117.

[5] Ex. *Bolletino d'Arte*, IV, 1924, p. 220 sq., fig.

[6] *Nos Centenaires*, 1914, p. 24, fig.; PERRIN, *Vieux quartiers*, p. 21.

[7] Texte de cette adresse, *Journal de Genève*, 10 juillet 1926.

[8] En 1686, Mallet, capitaine en Hollande, vient avec d'Ivoi inspecter les fortifications. GRENUS, *Fragments biogr.*, p. 199. Travaux de fortifications de cette époque, MASSÉ, *op. l.*, p. 41; G. FATIO, *op. l.*

TOVT.CE.BASTION
A.ESTE.FAIT.DES
LE.29.MARS.AV
...VILLET 1686

Nos Anciens, 1915, p. 112, nº 238 A; FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 20, 89.

949. — Eglise catholique de Chêne, inaugurée en 1691, détruite; la porte principale a été encastrée dans le mur de la cure. Frise avec inscription célébrant la Vierge, les saints évêques Nazaire, François de Sales, etc., dédicant Joseph Marie de Rossillion.

BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 314-5 (donne le texte de l'inscription); PERRIN, *Les communes genevoises*, p. 44 sq.

950. — 316. — Bloc rectangulaire en molasse, avec la date 1696; il était encastré au-dessus de l'entrée d'une poterne découverte dans le sous-sol de l'Ecole lancastérienne, démolie en 1889.

MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 78, note 3.

951. — 706. — Provenance: Genève, sans doute des anciennes fortifications. Pierre portant la date 1705.

Geneva, II, 1924, p. 56, nº 706.

952. — « Hospice général », aujourd'hui Palais de Justice, reconstruit de 1707 à 1712, Bourg de Four (cf. nº **695**).

On voit, au centre de chacun des corps de logis, des inscriptions qui indiquent la date de leur construction:

1re cour, du côté du Bourg de Four, face au couchant, 1712.
Ibid., » » au levant, 1709.
Ibid., » » au sud, 1710.
Ibid., » » au nord (chapelle) 1711.

2me cour au centre, face au couchant, soit chapelle, 1711.
Ibid. » » au levant 1708.
Ibid., au sud 1711.
Ibid. au nord, soit grande cuisine 1707.

3me cour, du côté de la Discipline (prison Saint Antoine).

Face du grand hôpital, au levant, 1708.

Dans la 1re cour, face O., 1829, et 1908.

RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), 1876, p. 168, note 1.

953. — Mur des fortifications sous la promenade de la Treille, ancienne courtine qui joignait les bastions de l'Oie et de Saint-Léger, appelée « Petit-Languedoc », à cause de sa situation ensoleillée, et « dessous la Treille ». Ce mur est classé comme monument historique [1]. Plusieurs pierres y sont encastrées, portant les dates suivantes:

1557 [2]; 1698; 1704; 1705; 1711; 1712 [3], 1713 [4].

Sur la promenade de la Treille: L. Dufour, « La promenade de la Treille à Genève », comm. Soc. Hist., 1886; *Mémorial*, p. 257; *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 348; *Bull. Institut national genevois*, XXVIII, p. 359-377; *Nos Anciens*, II, 1902, p. 107-8; 1909, p. 34 sq.; Doumergue, *Guide*, p. 37-8; Mallet, *Description*, p. 215 sq.; Perrin, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 105.

954. — Inscription placée au nouveau bastion du Pin, début du XVIIIe siècle, disparue.

« Explanato colle
completis vallibus. »

Massé, *op. l.*, p. 49; G. Fatio, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 95.

955. — Eglise de Mategnin; le bâtiment primitif remonte au XVe siècle, mais a été presque entièrement reconstruit au XVIIIe. A l'intérieur, à l'angle droit, reste de fonds baptismaux et bénitier, sur lequel la date 1717, sans doute celle de la reconstruction.

E. Tombet, « L'église de Mategnin », *Notice historique sur la commune de Meyrin*, 1895, p. 148 sq.

956. — 797. — Bloc en roche, avec date 1720, provenant des fortifications de Genève. Se trouvait jusqu'en 1927 dans la propriété de Morsier à Plonjon. Don de la famille de M. E. de Morsier.

Genava, VI, 1928, p. 11.

957. — Lors des fondations d'un nouvel édifice, boulevard de Plainpalais, n° 16, on a mis au jour une partie des glacis compris entre le bastion de Hollande et le bastion Souverain et l'on a découvert un bloc demi-circulaire avec la date 1734, qui est conservé dans une des caves de la maison.

Mayor, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 514.
Travaux de fortifications en 1734: Massé, *op. l.*, p. 56; *Mém. Soc. Hist.*, XXVI, 1897, p. 50, n° 320, 321; p. 48, n° 314, p. 49, n° 317; Etienne Ronjat, reçu bourgeois en 1734 pour avoir fait

[1] *Genava*, I, 1923, p. 126.
[2] *Nos Anciens*, 1909, p. 36, fig.; Massé, *op. l.*, p. 87, note 6.
[3] Doumergue, *Guide*, p. 38; travaux de fortification du début du XVIIIe, Massé, *op. l.*, p. 43; G. Fatio, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 95.
[4] Ordre des dates, en partant de la Place Neuve: 1712, 1713, 1711, 1557, 1704, 1698, 1705.

des dons pour les fortifications, COVELLE, *Le Livre des bourgeois*, p. 425; 1736, Jean-Jacques Naville, d'Anduze, reçu bourgeois pour le même motif, *ibid.*, p. 427.

958. — 373. — Grand bloc rectangulaire trouvé dans un ancien bastion, à la partie N. du pont de la Coulouvrenière, lors de la construction de ce pont en 1895. Il porte la date 1735 [1].

Nos Anciens, 1915, p. 373.

959. — Epi de la Tour du Molard, composé d'une hallebarde à laquelle est attachée une clef. Lors de la réfection de la toiture, en 1892, on a relevé, sur la tige de fer qui sert de hampe à la hallebarde, l'inscription suivante:

ETIENE LACOMBE.IVRE.P.LES.P.1773

Ce sont probablement les noms et qualité d'un maître d'état chargé de procéder en 1773 à quelque réparation, ou même à la pose de cet épi. Etienne Lacombe était juré d'une profession que le seul P ne permet pas de déterminer; il ne peut s'agir des potiers d'étain, car il n'y a pas eu de Lacombe potier avant le XIXe siècle.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 388; sur la légende de cet épi, DEONNA, *Genava*, II, 1924, p. 287.

960. — Rue du Vieux-Collège, dans le mur du jardin de la maison Borel, anciennes fortifications. Pierre avec la date 1777 dans un cartouche.

961. — Rue Théodore de Bèze, fortifications: pierre avec guirlande, et la date 1779 dans un cartouche. Cf. n° **873.**

962. — Pierre avec la date 1785, provenant de la porte de Cornavin, jadis insérée dans la maison Sabatier, en haut des Tranchées de Rive. Cf. n° **880.**

963. — 105 [2]. — Inscription latine qui se trouvait jadis encastrée dans les murs des fortifications de Rive, et qui avait été utilisée ultérieurement pour la construction du pont des Tranchées en 1850.

.... MAXIMVM ET METV...
.... RECORDAMINI ET PU...
... FRATRIBVS VESTRIS
.... RIS ET FILIABUS VES...

[1] 1735. «Lettre du prince de Hesse à qui on a envoyé le plan des fortifications qu'il approuve beaucoup; il trouve le projet du Sr de la Ramière pour Saint-Gervais meilleur que l'autre», *Registres du Conseil*; GRENUS, *Fragments biogr.*, p. 291.

[2] Ce numéro est attribué à tort par Dunant, dans son catalogue, p. 76, n° XXXIV, à la grande inscription romaine des Julii, et p. 46, n° XV, à l'inscription d'Aemilius Tutor.

L'inscription était intacte au temps de Flournois, qui en donne la transcription complète:

« Ne timete ab istis sed Do
minum MAXIMVM ET METV
endum RECORDAMINI ET PU
gnate pro FRATRIBVS VESTRIS ET fi
liis vestRIS ET FILIABVS VEStris
et uxoribus vestris et do
mibus vestris. Neh. 4,14.»

Le texte est tiré du prophète Néhémie, 4, 14.

FLOURNOIS; *Nos Anciens*, 1915, p. 113, nº 105.

964. — Eglise de Meyrin. Lors de la pose de la première pierre, en 1839, une boîte en plomb, avec médaille à l'effigie du pape, quelques pièces de monnaies genevoises de 1839, fut placée dans une cavité de la pierre servant de base à l'angle NE de la tour du clocher; elle a été recouverte par une pierre provenant d'un ancien édifice, sur laquelle on a taillé grossièrement une croix. L'église a été consacrée en 1841.

E. TOMBET, *Notice historique sur la commune de Meyrin*, 1895, p. 120-1.

965. — Inscription commémorant les travaux de restauration exécutés de 1878 à 1881 à la chapelle des Macchabées, Saint-Pierre, et placée sur l'un des contreforts de la face sud:

« Haec capella
a fūdamentis
instaurata est
anno Domini
MVCCCLXXXI »

Elle est conçue dans la même forme que l'inscription de la Tour du Midi (1510, cf. nº **603**) et taillée en caractères identiques. M. Mayor dit avec raison: « Il eût été plus logique, semble-t-il, de se servir de lettres romaines, puisque l'on avait à rappeler des travaux exécutés de nos jours. Les architectes de 1510 n'auraient pas eu l'idée de se servir de caractères du XIe ou XIIe siècle. »

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 92.

966. — Université. Inscription sur la façade:

« Le peuple de Genève / en consacrant cet édifice / aux études supérieures / rend hommage / aux bienfaits / de l'instruction / garantie fondamentale / de ses libertés / Loi du 26 juin 1867. »

L'édifice a été commencé en 1867 et inauguré en 1876. Incendié partiellement en 1898, sa reconstruction a été terminée en 1901 [1].

DOUMERGUE, *Guide*, p. 94; ID., *La Genève des Genevois*, p. 235; *Nos Anciens*, 1909, p. 62 sq.

967. — Bois de la Bâtie [2], donné à la Ville par MM. Auguste et William Turrettini en 1869 [3]. Des citoyens reconnaissants eurent l'idée de commémorer cet événement par la pose d'un bloc monolithe placé au milieu de la pelouse centrale et qui portait le nom des généreux donateurs. MM. Turrettini firent enlever la pierre, ne voulant pas que le don fût rappelé de leur vivant. Les recherches de l'Association des Intérêts de Genève, pour retrouver cette pierre, ayant été vaines, celle-ci a songé à placer soit une plaque épigraphique rappelant le nom des donateurs, soit un nouveau bloc monolithe.

38me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1923, p. 22; BARDE, *Journal de Genève*, 1er novembre 1928.

968. — « Bâtiment électoral », construit de 1913 à 1916 par les architectes Garcin et Bizot [4].

Sur la façade, sont gravées les inscriptions suivantes:

« D'un côté: « Mon père / en m'embrassant / fut saisi d'un / tressaillement / que je crois / sentir et / partager encore / . « Jean Jacques » / me disait-il / « aime ton pays ». / J. J. Rousseau. / »

De l'autre, une inscription rappelant la constitution du 24 mai 1847: «La République et Canton de / Genève / place cet édifice / sous l'égide / de la Constitution / du 24 mai 1847 / qui a rétabli le / Conseil général / et / la souveraineté / du peuple.»

Tribune de Genève, 28 décembre 1915.

[1] *Patrie Suisse*, XV, 1908, p. 68; VIII, 1901, p. 302 sq.; VI, 1899, p. 6-7.
Sur les locaux universitaires: J. E. CELLÉRIER, *L'Académie de Genève. Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie fondée par Calvin en 1559*, 1872; Am. ROGET, « Des locaux universitaires à Genève au XVIIIe siècle », *Etrennes genevoises*, 2me série, p. 178 sq.; Ed. HUMBERT, « Histoire de l'Académie de Genève », *Rev. scientifique de la France et de l'étranger* », 1874, août, p. 126 sq.; AMIEL et BOUVIER, *L'enseignement supérieur à Genève depuis la fondation de l'Académie le 5 juin 1559 jusqu'à l'inauguration de l'Université le 25 octobre 1876*, 1878; surtout, Ch. BORGEAUD, *Hist. de l'Université de Genève*.

[2] Du nom du château de Mellier, ou Bâtie Melliers, construit en 1318 par Gérard de Ternier, ruiné lors de l'invasion bernoise en 1536; il n'en reste plus aucune trace, l'emplacement ayant été rongé par l'Arve. BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), 1874, II, p. 337 sq., 321 sq.; PERRIN, *Les communes genevoises*, 1905, p. 77 sq.; MALLET, *Description de Genève*, 1807, p. 223; FONTAINE-BORGEL, *Hist. de Lancy*, 1882, p. 30 sq.; GALIFFE, *Genève hist.*, supp., p. 108, note 2; GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.*, 1849, II, p. 77 sq.; *Mém. Soc. Hist.*, IX, 1855, p. 304, no 33, 313, note 25; 314 (sa construction en 1318); XVIII, 1872, p. XXVIII.

[3] BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, 1874, II, p. 321 sq.; GALIFFE, *Genève hist.*, suppl. p. 205.

[4] *Journal de Genève*, 1 et 23 octobre 1916; *Tribune de Genève*, 1er et 26 octobre.

On discuta longuement si l'on devait conserver au fronton du nouvel édifice l'inscription « Bâtiment électoral » qui se voyait sur son prédécesseur. Certains proposaient la dédicace « Au Conseil général », rappelant ainsi l'ancienne souveraineté populaire genevoise. Dans l'indécision, on a supprimé l'une et l'autre.

Journal de Genève, 18, 21, 23, 25, 27 juin 1916.

969. — Parc La Grange [1], donné en 1917 à la Ville de Genève par M. William Favre. Inscriptions commémoratives placées par les soins de l'Association des Intérêts de Genève, à l'entrée du parc:

« Parc de la Grange / donné en 1917 / à la Ville de Genève / par William Favre / Parc public inaliénable / destiné à perpétuité à / l'agrément de la / population genevoise. »

« Parc de la Grange / acquis en 1800 / par François Favre 1736-1814 / agrandi et embelli / par ses descendants / Guillaume Favre 1770-1851 / Edmond Favre 1812-1880 / William Favre 1843-1918. / »

38me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1923, p. 23.

970. — Monument commémoratif de la première traversée du lac en aéroplane, par les frères Dufaux, à la Gabiule, près Corsier, érigé en 1911, avec sculpture du sculpteur Sarkissoff.

Patrie Suisse, XVII, 1910, p. 312, fig.; XVIII, 1911, p. 153, fig.

Monuments commémorant des événements politiques et des personnages historiques.

971. — Hôtel de Ville. Colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie de Jules César. Volutes aux quatre angles. Légende circulaire: AD GENEVĀ EXTREMV OPPIDV ALLOGROGV QVĀ MAXIMIS ITINERIBs PERVENIT. Tête de profil, couronnée de laurier. A gauche et à droite du buste: IVL.CAES.Lib.I.Commē.

Les médaillons de ce portique, représentant Jules César, Aurélien, Frédéric Barberousse sont les plus anciens, du XVIIe siècle (vers 1620); ceux qui représentent Marcellus, Cicéron, Pompée, Henri IV, datent de la reconstruction de 1706, œuvres du sculpteur Jean Delor.

Martin, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 93, no 5, pl. XVII; *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 119, note 1.

[1] X. « La Grange », *Nos Anciens*, 1911, p. 105 sq.; Barde, *Journal de Genève*, 6 novembre 1928.

972. — Tour de l'Ile. Sur la face Est, plaque commémorative du passage à Genève de César, qui rompit le pont reliant la rive allobroge à la rive helvète:

« Jules César dans ses Commentaires mentionne son passage à Genève au début de la guerre des Gaules, 58 ans avant J.C. » Suit la citation latine des Commentaires, dont voici la traduction. « Genève est la dernière ville des Allobroges et la plus rapprochée du territoire des Helvètes. Un pont relie cette ville aux Helvètes. Quand on eut annoncé à César que les Helvètes s'efforçaient de pénétrer dans notre province, il se hâta de quitter Rome, se dirigea à marches forcées vers la Gaule transalpine, et arriva à Genève; puis il fit couper le pont de cette ville. »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 12; ID., *La Genève des Genevois*, p. 44; 22me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1907, p. 21.

973. — Hôtel de Ville, colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie d'Aurélien, tête de profil couronnée; feuilles de chêne aux quatre angles. Légende circulaire: AVRELIA ALLOBROGVM; à gauche et à droite du buste: AVRELIANO.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 8, pl. XVII.

974. — Hôtel de Ville. Colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie de Frédéric Barberousse; aux quatre angles, des volutes. Légende circulaire: ASSERTOR LIBERTATIS. 1153. A gauche du buste: FRIDER.; à droite: BARB. 1162; tête de profil couronnée.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 6, pl. XVII.

975. — Hôtel de Ville. Colonnade du portique. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie de Marcellus. Encadrement d'où sortent des volutes, simulant le cuir découpé, posé sur un carré à pans coupés. Légende circulaire: MARCELLVS; tête de profil.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 9, pl. XVIII; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 323.

976. — Hôtel de Ville, colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie de Pompée. Légende circulaire: CN. POMPEIVS MAGNVS; tête de profil.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 10, pl. XVIII.

977. — Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie de Cicéron. Légende circulaire: M. TVL. CICERO; tête de profil.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 12, pl. XVIII.

978. — Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVIIe siècle. Clef de voûte. Médaillon à l'effigie d'Henri IV; volutes ornées de feuilles aux quatre angles, inter-

rompant la légende circulaire: HENRICVS IIII. D.G. FRANCORVM ET NAV. REX.; tête de profil, couronnée de lauriers.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, nº 11, pl. XVIII; *Mém. Soc. Hist.*, 4º, 1915, IV, p. 43, fig., p. 214; *Patrie Suisse*, XIII, 1906, p. 39, fig. Souvenirs d'Henri IV à Genève, *Archives suisses des traditions populaires*, 1926, p. 65, Le sens de quelques enseignes d'hôtellerie.

979. — 2, rue Adhémar-Fabri : « Adhémar Fabri / prince-évêque de Genève / confirma et promulgua / les Franchises de la cité / en 1387. »

26me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1911, p. 15.

980. — Rue A. de Winkelried, contre l'Hôtel des Bergues: « Arnold de Winkelried / héros / de l'indépendance suisse / au XIVe siècle. »

Rapport de l'Association des Intérêts de Genève, 1919, p. 14.

981. — A l'angle de la rue Pécolat, sur le bâtiment de la Grande Poste:

« Jean Pécolat / patriote genevois / emprisonné et torturé / sur l'ordre de l'évêque / Jean de Savoie / en 1517. »

29me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1914, p. 24.

982. — 527. — Inscription commémorative de *Philibert Berthelier*. Jadis encastrée dans la façade de la Tour de l'Ile, elle en fut enlevée lors de la restauration de ce monument (1909) [1] et déposée au Musée. Restes de dorure dans les lettres.

A la mémoire
de
Philibert Berthelier
citoyen genevois
. .
Il fut décapité sur
cette place
pour avoir défendu
les libertés et franchises
de sa patrie
Année 1519
...
Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini [2]
Philibert Berthelier.

[1] Sur la tour de l'Ile, J. MAYOR, *La Tour de l'Ile, brève notice*, 1897; ID., *Journal de Genève*, 15 février 1890, 21 et 23 avril 1895, 9 février, 18 mars, 16 mai, 1, 5, 6, 7, 19 août, 15 septembre, 9 décembre 1897, 24 mars et 29 juin 1898; RAHN, *Indicat. d'ant. suisses*, 1884, p. 104, référ.; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 66; *Genava*, IV, p. 267; V, nº **398**.

[2] Ce verset du psaume 118 a une valeur prophylactique, et se trouve dans maintes oraisons, cf. DEONNA, « L'inscription de Philibert Berthelier (1519), Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini », *Revue d'Histoire suisse*, 1924, p. 385.

La nouvelle inscription, placée en 1909 à la Tour de l'Ile, est conçue en ces termes:

A la mémoire
de
Philibert Berthelier
décapité
pour avoir défendu
les libertés et franchises
de sa patrie
1519
Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini
Philibert Berthelier.

Il est sans doute superflu de rappeler que Philibert Berthelier fut décapité le 23 août 1519 devant le Château de l'Ile [1], « la Bastille genevoise, le symbole des exactions et de l'oppression étrangère » (Doumergue), pour avoir défendu les libertés de Genève [2]. Une statue en bronze, haute de six mètres, œuvre de A. Regazzoni, de Fribourg, érigée par souscription nationale et inaugurée le 30 mai 1909, se dresse contre la tour [3].

Genevois, 31 mars 1910; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, p. 70; *Rapport sur la gestion du Conseil d'Etat pendant l'année* 1908, 1909, p. 13-5; Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 47; Id., *Guide pittoresque et historique de l'étranger à Genève*, p. 13.

[1] Cf. tableau de Lossier à l'Hôtel Municipal de Genève, représentant la mort de Berthelier, *Patrie Suisse*, XII, 1905, p. 299, fig.

[2] Sur Philibert Berthelier, citons les travaux suivants: F. Vill, *De Philiberto Berthelerio, sive quaestiones de Bonivardi chronico genevensi*, Bonn, 1870; A. Callet, « Philibert Berthelier, fondateur de la république de Genève, né à Virieu-le-Grand (Ain) », *Annales Soc. d'émulation de l'Ain*, 24me année, 1891, nº 2-4; Al. Guillot, « Philibert Berthelier », *Petite bibliothèque helvétique*, Ire série, 1893, nº 1; Am. Roget, « Philibert Berthelier », *Galerie suisse*, Biographies nationales publiées par E. Secrétan, 1873, p. 246-53; A. L. Jules Mulhauser, *Philibert Berthelier ou Genève en 1519*, drame historique, Genève s. d.; C. A. Fischer, *Philibert Berthelier, ein Märtyrer der Freiheit seiner Vaterstadt. Historische Erzählung aus Genfs Vergangenheit fur die reifere Jugend*, Stuttgart; sur ce volume, E. Rivoire, « Philibert Berthelier, héros d'un roman historique récent », comm. Soc. Hist., 1889; *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 19; sur le procès de Berthelier, Galiffe, *Matériaux*, II, 1830, p. 93 sq.

La tête du martyr, détachée du gibet où elle était restée fichée pendant deux ans, fut portée par les soldats fribourgeois comme une relique à l'Eglise de Notre-Dame de Grâce, et la ville et le clergé se rendirent en procession dans cette église, en 1526, pour célébrer la mémoire du héros. Galiffe, *Genève hist. et arch.*, p. 210-1; Grenus, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 135; Spon, I, 160; Savyon, *Annales*, éd. Fick, p. 99; Archinard, *op. l.*, p. 63; Gaudy-Le Fort, *Promenades hist.* (2), I, 1849, p. 101; V. van Berchem, « Le sort de la dépouille mortelle de Philibert Berthelier, à propos du passage des Registres du Conseil du 27 août 1521 », comm. Soc. Hist., 1923; *Bull. Soc. Hist.*, IV, 1924, p. 467; imprimé in *Registres du Conseil*, IX, p. 103; Id., « La mort de Berthelier », *Etrennes genevoises*, 1928, p. 28, p. 124, note complémentaire.

[3] Comité constitué pour élever un monument à Philibert Berthelier, *Patrie Suisse* VII, 1900,

983. — Plaque commémorative de Philibert Berthelier, à l'angle de la rue Berthelier et de la place des Bergues:

« Philibert Berthelier / martyr de l'indépendance / de Genève / au XVIe siècle ».

34me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1919, p. 14.

984. — Proposition faite par la Société d'histoire et d'archéologie, en 1924, appuyée par divers groupements, de placer à la rue Lévrier une inscription commémorative d'Ami Lévrier, mort en 1524. Le texte serait:

« Ami Lévrier / citoyen de Genève / juge et conseiller épiscopal / décapité à Bonne sur Menoge / le 13 mars 1524 / pour avoir, contre le Duc de Savoie / défendu les libertés et franchises de Genève. »

Journal de Genève, La Suisse, 4 juin 1924; 42me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1927, p. 24.

985. — Plaque commémorative, Genève, 2, Quai Besançon-Hugues:

« Besançon Hugues / mort en 1532 / négociateur de l'alliance / de Genève / avec les Suisses. »

986. — Sur l'emplacement de l'ancien château de Peney, bloc de pierre avec inscription commémorative:

« Ici s'éleva / le château du fort de / Peney /
qui servit d'asile aux ennemis / de la République /
et fut détruit par les Genevois en 1536. »

p. 147; VIII, 1901, p. 117; XII, 1905, p. 300; concours pour le monument, XI, 1904, p. 20-1 (1er prix, Regazzoni, projet différent de celui qui a été exécuté).

Sur le monument, *ibid.*, XVI, 1909, p. 137-9; *Nos Centenaires*, 1914, p. 558, fig.; DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 47.

Sur le socle, en forme de colonne romane, on lit devant:

A Philibert Berthelier
+
1519

et sur le côté: *Erigé par souscription nationale le* 30 *mai* 1909.

On a sculpté sur le chapiteau, à droite, la belette de Berthelier, motif populaire (cf. épigramme de Louis Garon, conteur du XVIIe siècle, sur la belette familière de Théodore de Bèze, *Mém. Soc. Hist.*, XXIII, 1888-94, p. 107).

La main droite de Berthelier désigne le passage de l'Ecriture Sainte gravé sur le mur.

Une médaille a été frappée par les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, comme contribution à l'érection de ce monument. *Patrie Suisse*, XVI, 1909, p. 141.

Des manifestations patriotiques ont eu lieu devant cette statue, lors du Centenaire de 1914, *Nos Centenaires*, 1914, p. 558.

On sait que l'Association Philibert Berthelier célèbre chaque année l'anniversaire de la mort du héros, et dépose sur le monument de la Tour de l'Ile une couronne traditionnelle.

987. — Plaque commémorative, Genève, 2, rue Bonivard:

«Bonivard / prieur de Saint Victor / prisonnier à Chillon de 1530 à 1536 / auteur des Chroniques de Genève.

Rapport de l'Association des Intérêts de Genève, 1911, p. 15.

988. — 6892. (Salle des souvenirs historiques). Tableau en bois, qui fut placé le 19 octobre 1584 sur la façade de la Maison de Ville en commémoration de l'alliance conclue avec Zurich et Berne. L'inscription, composée par Théodore de Bèze, est surmontée des armoiries des trois villes.

Un inventaire de 1664 apprend que ce document était placé à cette époque dans l'antichambre de la salle du Petit Conseil, où il se trouvait encore au début du XVIIIe siècle. L'exécution du panneau et la peinture en noir furent confiés au maître menuisier Jacques de Couste, et l'inscription en lettres d'or, sans doute aussi les armoiries du fronton, furent tracés par le peintre verrier Jérôme de Bara [1].

Sarasin, *Le Citadin de Genève*, p. 136; Fontaine-Borgel, *Description de l'Hôtel-de-Ville*, 2me éd., p. 33; Martin, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 87, note 1; Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), p. 78; *Mém. Soc. Hist.*, 4o, 1915, IV, p. 132, fig.; Gautier, *Hist. de Genève*, V, p. 356; Fazy, *Bull. Inst. national genevois*, XXXI, p. 330; *Collections archéologiques et historiques. Moyen-âge et temps modernes*, 1929, p. 70.

989. — Inscription commémorative de l'Escalade, jadis encastrée dans le mur même contre lequel les échelles avaient été dressées.

D. O. M. S.
QVŌ NON ALLOBROGAS RAPIT FUROR ET
CVPIDITAS SVA TRANSVERSOS ? QVŌ NON DEI
PRÆPOTENTIS EXCVBATIO IN GENEVATUM
TVTELAM EXPORGITVR ? AVDI ÆTAS NOSTRA,
POSTERA. AVDI IGITVR OLLI POST INRITA.
TOTIES PVBLICA ARMA, PRÆSIDIVM PERFIDIÆ
ET CALLIDITATIS AMPLEXI, DVM SACRILEGO
SCALARVM INSCENSV MOENIA NOSTRA CLAM
CONTEMERANT, DEIN CONTRA FAS DEI ET
GENTIVM CVIQ. ÆTATI, CVIQ. SEXVI IMMINENT
IPSA IN VRBE NOCTVRNI, EN SVPPLICIA
MULTIFOR̄ MIA IPSI SIBI ALLIQVAM MVLTI,
PAVCIS CIVIVM MORTEM IN PATRIA ET
PRO PATRIA GLORIOSAM, DEDECVS SOCIIS
TANTI SCELERIS ÆVITERNVM, NOBIS BONISQ.
OMNIBVS QVAQVA PATET ORBIS TERRAR.

[1] Sur ce Jérôme de Bara, *Mém. Soc. Hist.*, 4o, 1915, IV, p. 139-140.

NOVAM ATQ. VBERRIMAM DIVINÆ IN NOS
QVIDEM BENEFICENTIÆ, IN PARRICIDAS
AVTEM ULTIONIS ÆSTIMANDÆ AC DEMIRANDÆ
SEGETEM ADSCRIVERE. HARVMCE RERVM
CAVSSA S. P. Q. G. ÆNEVM HOC MONVMENTVM
PERPETVÆ MEMORIÆ CONSECRAVIT, ADDITO
EDICTO, VTI HVNC DIEM VELVT NATALEM
VRBIS ALTERVM PER RECVRRENTIVM
ANNORVM VICES VNIVERSA CIVIVM MULTITVDO
CONCELEBRET RITV SOLENNI. DIEM VTIQ.
MAGNVM ET SOLENNEM, QVO VRBS VALIDA,
ANTIQVA, IMPERIALIS BARBARICO SERVITIO
ET CALAMITATI VLTIMÆ EREPTA, FVIT
IS D. M. DECEMB. XII. ALBENTE PRIMVM
AVRORA. A. D. CIↃ. IↃ. CII.

Citadin, p. 373 sq. (texte); Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), 1876, p. 79; Mallet, *Description*, p. 155; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 13.

990. — Hôtel de Ville. Colonnade du portique, XVIIe siècle. Clef de voûte. Cartouche ovale, posé en diagonale. Encadrement découpé imitant le cuir. Dans l'un des angles, une tête d'ange ailée; dans les autres, des volutes et des feuillages stylisés. Sur le cartouche, inscription: PVGNATE PRO ARIS ET FOCIS. LIBERAVIT VOS DN̄S XII DIE XBRIS MDCII. Inscription commémorative de l'Escalade.

Martin, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 93, n° 4, pl. XVII; *Patrie Suisse*, XIII, 1906, 38 fig.; Fatio, *Genève à travers les siècles*, p. 80, fig.; Gautier, *Hist. de Genève*, VI, 1903, p. 445; *Mém. Soc. Hist.*, 4° IV, 1915, 45 fig. p. 214.

991. — Fontaine au bas de la rampe de la Cité, construite en 1857 par un artiste munichois, Loeb. Ses reliefs représentent l'Escalade de Genève. D'un côté, l'inscription: « Erigé en mémoire / du 12 décembre 1602 / 1857 ». De l'autre, les noms des victimes. Elle remplace la fontaine plus ancienne de Krieg.

Doumergue, *Guide*, p. 29; Perrin, *Vieux quartiers*, p. 19-20; Reverdin, in Lambert, *Les fontaines anciennes de Genève*, p. 12.

992. — Petite Corraterie, contre le mur de la terrasse de la maison de Saussure: inscription commémorative de l'Escalade, placée lors du troisième centenaire de 1902.

« Aux vaillants ancêtres / qui dans la nuit de l'Escalade / le 12 décembre de l'an 1602 / repoussèrent l'ennemi / et sauvèrent l'indépendance de la république de Genève / Le peuple genevois / Que leur souvenir demeure / impérissable dans nos cœurs / XII décembre 1902. »

Doumergue, *Guide*, p. 30; Id., *Genève des Genevois*, p. 88; *Patrie Suisse*, IX, 1902, p. 307, fig.

993. — Sur un des socles du monument de la Réformation (nº **1043**): « Le 12 décembre 1602 le peuple de Genève a repoussé l'Escalade tentée par le duc de Savoie et assuré son indépendance politique et religieuse. »

994. — Au-dessus de la porte d'entrée de la maison qui a remplacé la Tour dite de l'Escalade, à la Corraterie, nº 7, tête d'une femme en bonnet, la Mère Royaume.

Patrie Suisse, XIII, 1906, p. 91-2.

995. — Rue Verdaine, nº 7, plaque commémorative (1910):

« Ici mourut / Emilie de Nassau / princesse de Portugal / le 16 mars 1629 /. V. de F. posuit [1]. »

Sur les princesses de Portugal, nº **544.**

996. — Angle de la rue Le Fort et de la rue Sturm. Plaque commémorative:

« François Le Fort / citoyen de Genève / 1656-1699 / général et amiral, organisateur de l'armée et de la marine russes / sous Pierre le Grand. »

24me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1909, p. 16.

997. — Eglise catholique-libérale du Grand-Lancy. Au-dessus du porche:

« Victori Amedaeo Iº patri et Carolo / Emanueli II filio potentissimis regibus suis / insignia haec in perpetuam religiosae / amborum munificentiae memoriam. / Dum istam ab imo excitaret deo / que / trino sacram dicaret aedem ponendam curavit / RD franciscus Destral civis Gebenensis / et ecclesiae Lanciensis rector / VI Kal. maii an̄ MDCCXXXII. »

Bull. Inst. nat. genevois, XXV, 1883, p. 218.

998. — Inscription commémorative de J. Necker, né à Genève en 1732, résident de Genève à la Cour de France de 1768 à 1776, ministre des finances sous Louis XVI. A l'angle de l'Ecole d'Horlogerie, rue Necker.

« J. Necker / citoyen de Genève / ministre des Finances / sous Louis XVI / 1732-1804. »

19me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1904, p. 17; Doumergue, *Guide*, p. 76; Id., *La Genève des Genevois*, p. 159, 202.

999. — Rue Etienne-Dumont, nº 2. Plaque commémorative [2]:

« Etienne Dumont / 1759-1829 / Publiciste. Collaborateur de Mirabeau et de Bentham / auteur du règlement du Conseil représentatif / et du Code de Police pénale du Canton de Genève. »

Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 166; 27me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1912, p. 24.

[1] Vicomte de Faria.
[2] Cf. buste d'Etienne Dumont, par David d'Angers, Musée d'Art et d'Histoire.

1000. — En 1795, Bourdillon-Diedey, dans une brochure, propose que les Genevois réconciliés élèvent un monument aux mânes des victimes de leurs dissensions politiques pendant le cours du XVIIIe siècle.

Mém. Soc. Hist. XXVII, 1897, p. 294, n° 5428.

1001. — Sécheron, rue de Lausanne, propriété Moynier, sur l'emplacement de l'hôtellerie du « Logis Neuf », achetée en 1763 par les frères Dejean, et nommée par eux « Hôtel d'Angleterre »; cette hôtellerie abrita pendant un demi-siècle les illustrations qui visitèrent Genève: Joseph II (1777); Joséphine répudiée (1810), Marie-Thérèse (1814), la reine Hortense (1815); la reine Victoria; en 1809 y eut lieu la rupture entre Mme de Staël et Benjamin Constant; Ruskin y logea. Une plaque, sur un corps de bâtiment transformé en dépendance, et représentant peut-être ce qui reste de l'ancien logis, rappelle ces noms:

« Ici s'élevait une hotellerie / où Benjamin Constant et Mme de Staël / Byron, Shelley et Ruskin / ont séjourné autrefois, / et de même / l'empereur Joseph II / les impératrices Joséphine et Marie Louise / la reine Hortense / Louis-Napoléon Bonaparte / et la reine Victoria. »

Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 191; 23me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1908, p. 20.

1002. — Cologny. Sur le mur extérieur du temple:

« A / Noble Jean Diodati / c. d. s. e. r: ch. de l'ordre / de Danebrog / Chamb: d: s: Alt: sér. le duc / d: Meckl / et à / Elisabeth Tronchin / son épouse.
Monument / de la tendresse de leurs parents / des regrets de leurs amis / de la reconnaissance / des pauvres / 1807 ».

1003. — Hôtel de Ville, sur la façade donnant sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, à gauche du portail principal. Inscription en marbre mise le 31 décembre 1892 pour rappeler les noms des 22 citoyens qui formèrent le gouvernement provisoire du 31 décembre 1813; elle occupe la place où se trouvait jadis l'inscription de 1535 cf. n° **1035**), commémorative de la Réforme.

Martin, *La maison de Ville de Genève*, 1906, p. 87-8 (texte de l'inscription); Doumergue, *Guide*, p. 41; Id., *La Genève des Genevois*, p. 122; *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise*, 1913, p. 209, note 1.

1004. — Inscription commémorative de la Restauration genevoise, encastrée dans le mur sud de la Tour Baudet, Hôtel de Ville, en 1863: « En commémoration / du / XXXI décembre MDCCCXIII / les Genevois reconnaissants / le XXXI décembre MDCCCLXIII. »

Nos Centenaires, 1914, p. 406, 484; p. 414, dessin de G. Castres représentant l'inauguration.

1005. — St-Pierre (intérieur, contre le mur de droite):

« La république quoique éteinte / a continué de vivre dans l'Eglise. / Le premier syndic aux délégués / de la Compagnie des Pasteurs / 3 janvier 1814. /En commémoration du XXXI décembre MDCCCXIII / XXX décembre MCMXIII. » (IHS et soleil).

1006. — Monument commémoratif du débarquement des Suisses au Port Noir [1], le 1er juin 1814, à l'occasion de la Restauration de la République de Genève après l'annexion française, et de son entrée dans la Confédération [2]. Pyramide, avec ancre au sommet, et l'inscription:

« Le 1 Juin 1814 / les Suisses / débarquèrent / sur cette rive / ». En bas, sur le socle: « Erigé en 1896. De Morsier, arch. »

En juin 1914, on a célébré le centenaire de cet événement [3].

Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, p. 14; Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 244 (texte de l'inscription) gravure de Pierre Escuyer, 1814, publication par les syndics et les conseils, en 1814, de la décision de la Diète d'agréer Genève comme canton suisse; au bas, Débarquement des Suisses, *Mém. Soc. d'Hist.* 4° 1914, IV, p. 204, fig. 216; *Nos Centenaires*, 1914, p. 29, fig., dessin de Dubois, *ibid.*, p. 33, fig.; tableau à l'hôtel municipal, salle des séances du Conseil, *ibid.*, p. 13, fig.

1007. — Plaque commémorative, Genève, Avenue Pictet-de-Rochemont, n° 2:

« E. Pictet de Rochemont / 1755-1824 / l'un des auteurs de la Restauration / de l'indépendance genevoise en 1813 / député de Genève au Congrès de Vienne /. en 1814. »

Rapport de l'Association des Intérêts de Genève, 1910, p. 13.

1008. — Plaque commémorative, Genève, rue Ami-Lullin, 1:

« Ami Lullin / chef du Gouvernement provisoire / en1813 / premier syndic en 1814. »

Rapport de l'Association des Intérêts de Genève, 1910, p. 13.

1009. — Monument élevé à Jean-Gabriel Eynard (1775-1863), le philhellène, par la Société d'étudiants hellènes de Suisse, au Jardin des Bastions, inauguré le 4 mai 1907. Buste par le sculpteur Rodo de Niederhäusern. Inscription: « J. G. Eynard /

[1] G. Fatio, « Le débarquement des Suisses à Genève en 1814 », *Nos Centenaires*, 1914, p. 29 sq.

[2] G. Mallet, *La restauration de Genève en 1814*, 1854; Ch. Borgeaud, « La chute la Restauration de la République de Genève et son entrée dans la Confédération suisse, 1798-1815, *Mém. Soc. Hist.*, 4°, IV, 1915, p. 173 sq.; L. Achard et E. Favre, *La Restauration de la République de Genève*, 1813-1814, 1913.

[3] *Nos Centenaires*, 1914, Atar.

1775 / 1863 ». En français et en grec: « Au grand bienfaiteur de la Grèce /, les étudiants hellènes de la Suisse / reconnaissants. »

Patrie Suisse, XIV, 1907, p. 119-120, fig.; DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 230.
Sur J. G. Eynard: Ch. EYNARD, *Notice sur J. G. Eynard*, 1863; *Patrie Suisse*, VIII, 1901, p. 109-110; CHAPUISAT, *Journal de Jean-Gabriel Eynard*, 1914.
Son buste, par Mme Eynard, *Nos anciens*, 1909, p. 143, fig. Constructeur du Palais Eynard, en 1818, acquis par la Ville en 1891. Cf. nº **895.**

1010. — Plaque commémorative de Jean-Gabriel Eynard, placée par l'Association des Intérêts de Genève sur la façade S. de l'Athénée, à l'angle de la rue Eynard, en 1916:

« Jean Gabriel Eynard / 1775-1863 / Financier genevois et diplomate / L'un des pères de l'indépendance hellénique. »

Tribune de Genève, 29, 30 et 31 décembre 1916; 32me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1917, p. 17.

1011. — Inscription commémorative du séjour de Capo d'Istria à Genève, encastrée dans le mur de l'immeuble nº 10 de la rue de l'Hôtel-de-Ville, placée par l'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard en 1924.

« Ici demeura / de 1822 à 1827 / Jean Capodistrias / de Corfou / ministre du czar Alexandre 1er / aux Congrès de Vienne et Paris / gouverneur élu / de la Grèce affranchie / citoyen de Genève / et de Lausanne. »

Journal de Genève, *La Suisse*, 4 octobre 1924.

La Société d'histoire et d'archéologie a proposé en 1924 de donner le nom de Capo d'Istria à une rue de l'agglomération urbaine.

Journal de Genève, 12 avril 1924 (délibération du Conseil municipal de Plainpalais); 2 mai 1924 lettre de la Soc. d'Hist. au Conseil administratif de la commune de Plainpalais.

1012. — Hôtel-de-Ville, colonnade du portique. XVIIe siècle. Clef de voûte. Dans un rectangle, dont les coins sont coupés en quart de cercle, un cartouche, orné aux angles de volutes, et au milieu des plus grands côtés, de petites têtes humaines. Au centre du cartouche une inscription moderne: JURA REPETITA, 1846.

MARTIN, *La maison de Ville de Genève*, 1906, p. 93, nº 1, pl. XVII.

1013. — Rue des Pâquis, nº 28. Plaque commémorative, avec médaillon en bronze du général Klapka, ami de Kossuth, qui en 1849 joua un rôle important dans l'émancipation de la Hongrie.

« Ici habita / Georges de Klapka / général de l'armée hongroise / défenseur héroïque de Komarom / député au Grand Conseil genevois / 1856-1857 / A sa mé-

moire glorieuse / ce monument a été érigé / par souscription nationale / par les soins / de la Hungaria / Société des étudiants hongrois / à Genève / MCMVIII. »

DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 191.

1014. — Plaque commémorative de la Convention de Genève, 1864. Hôtel-de-Ville, salle de l'Alabama, où a été signée la convention de la Croix-Rouge.

« Le 22 août 1864 / fut conclue et signée / dans cette salle la / Convention dite de Genève / pour l'amélioration / du sort des militaires / blessés dans les armées / en campagne ».

DOUMERGUE, *Guide*, p. 41; ID., *La Genève des Genevois*, p. 122.

1015. — En 1906 fut signée dans cette même salle la 2e convention de Genève, que commémore l'inscription suivante:

« Le VI juillet MCMVI / fut arrêté et signé / dans cette salle / le texte revisé / de la Convention de Genève / du XXII août MDCCCLXIV / pour l'amélioration / du sort des militaires / blessés dans les armées en campagne. »

Patrie Suisse, XVI, 1909, p. 126, fig.

1016. — Plaque commémorative avec médaillon en bronze d'Henri Dunant (1828-1910), fondateur de la Croix-Rouge en 1864, encastrée dans la façade de l'immeuble nº 30 rue Verdaine, en 1919.

« Ici est né / Jean-Henri Dunant / 1828-1910 / promoteur / de la Convention de Genève / et de la Croix-Rouge / auteur du Souvenir de Solférino / lauréat du 1er prix Nobel de la paix. »

Journal de Genève, 16 février 1916; *Inauguration de la plaque commémorative d'Henri Dunant, samedi 27 mai* 1919, Genève, 1919.

Sur Henri Dunant: *Patrie Suisse*, VIII, 1901, p. 309-10; STRANTZ, « Die Begründung und Entwicklung des Roten Kreuzes zur einer Weltinstitution durch Henri Dunant und Gustav Moynier », *Beiheft zum Mil. Wochenblatt*, 1911, 1; FEDERSCHMITT, *Henry Dunant, der Begründer des Roten Kreuzes und Urheber der Genfer Konvention*, Heidelberg, 1910; J. H. Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, promoteur de la Convention de Genève, *La Croix-Rouge suisse*, 1910, nº 12; GALLI VALERIO, *Souvenir du* 50me *anniversaire de la grande œuvre de Henry Dunant*, Lausanne, 1909; A. FRANÇOIS, « Un grand humanitaire, Henri Dunant. Sa vie et ses œuvres, 1828-1910 », Genève, 1928; ID., « Le berceau de la Croix-Rouge », 1918; STURZENEGGER, *Henri Dunant, sa vie*, Zurich; H. DUNANT, *Les débuts de la Croix-Rouge*, Zurich.

Centenaire de la naissance d'Henry Dunant célébré en juin 1928, *Journal de Genève*, 25 mars-18 avril 1928.

1017. — Projet de monument à élever à la Croix-Rouge, proposition faite au Congrès de la Croix-Rouge à Genève en 1884. Maquette de Kissling.

Patrie Suisse, XIII, 1906, p. 146, 152, fig.

1018. — Monument national, inauguré en 1869. En 1858, le sculpteur Jean Loeb de Munich avait exécuté une maquette d'un monument destiné à rappeler la réunion de Genève à la Suisse. Une photographie de ce projet, tombée sous les yeux de Marcel Suès-Ducommun, lui donna l'idée de doter Genève de ce monument national. Un comité fut fondé en 1863; un concours fut ouvert, où Robert Dorer de Baden obtint le premier prix. Il fut chargé de l'exécution du monument, qui montre en bronze deux femmes debout, étroitement unies, Genève et la Suisse. La fonte fut faite à Lauchhammer en Saxe; le piédestal est un bloc de granit venant de la colline d'Esery; une boîte de plomb y fut scellée contenant les documents relatifs à ce monument, et deux exemplaires de la médaille frappée à l'occasion de son inauguration. Sur le piédestal, devant: « En mémoire / de la réunion du canton de Genève / à la Confédération suisse / le Peuple genevois / a élevé ce monument. » A droite: « Ce monument / a été inauguré / par la fête nationale / du XX septembre MDCCCLXIX ». Derrière: « Combourgeoisie / de Genève avec / Fribourg, Berne, Zurich / MDXIX, MDXXVI, MDLXXXIV ». A gauche: « Union de Genève à la Suisse / votée par la Diète helvétique / le XII septembre MDCCCXIV. »

L'inauguration devait avoir lieu en 1864, cinquantenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, mais fut renvoyée à 1869, à cause des troubles politiques de cette époque.

E. Rivoire, « Le monument national et les fêtes de septembre 1869 », *Nos Centenaires*, 1914, p. 405 sq. (p. 408, maquette de Lœb); p. 408, le monument en 1869; p. 410, fig., le monument en son état actuel); Doumergue, *Guide*, p. 108; Id., *Genève des Genevois*, p. 316; Gaberel, « Ce que Genève doit à ses Confédérés », conférence à l'occasion de l'inauguration du monument national commémoratif de l'Union de Genève à la Suisse, le 19 septembre 1869, *Etrennes religieuses*, 1870, p. 5 sq.; gravure, souvenir de l'inauguration, *Nos Centenaires*, 1914, p. 412, fig.

1019. — Inscription commémorative de l'arbitrage de l'Alabama, Hôtel de Ville, salle de l'Alabama.

« Le 14 septembre 1872, / le tribunal d'arbitrage constitué / par le traité de Washington, / rendit dans cette salle / sa décision sur les réclamations / de l'Alabama. / Ainsi fut réglé d'une manière pacifique ce différend/ survenu entre/ les Etats-Unis et / le royaume de la Grande-Bretagne. »

Construite en secret à Birkenhead, au cours de la guerre de Sécession, équipée par les navires anglais, la canonnière *Alabama* se livra à de nombreux exploits. Elle fut coulée dans les eaux de Cherbourg par la corvette américaine le *Kearsage*.

Après la victoire du Nord, le gouvernement de Washington demanda à l'Angleterre une indemnité pour le dommage causé. On put craindre sérieusement qu'une guerre maritime n'éclatât. Mais le conflit fut soumis à l'arbitrage; les juges vinrent siéger à Genève et rendirent leur arrêt dans la salle de l'Hôtel de Ville qui porta dès lors le nom du hardi corsaire.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 41; ID., *Genève des Genevois*, p. 122; historique de cette affaire, Th. BRET, *L'arbitrage de l'Alabama*, Notice historique, 1924.

Vue de la salle, *Patrie Suisse*, XIII, 1906, p. 150, fig.

Le combat naval du Kearsage et de l'Alabama, au large de Cherbourg, a été peint par Manet. P. JAMOT, « Manet, peintre de marine et le combat du Kearsage et de l'Alabama », *Gazette des Beaux-Arts*, 1927, I, p. 381 sq.

1020. — Statue équestre en bronze du Général Dufour (1787-1875), place Neuve, par le sculpteur A. Lanz (1847-1907) [1], inaugurée en 1884.

Devant: « G. H. Dufour / Helvet. dux / MDCCLXXXVII / MDCCCLXXV. »

Au revers: « Erigé / par / souscription / nationale / MDCCCLXXXIV. »

Ph. PLAN, *Hommages patriotiques. Devises recueillies dans les rues de Genève et dans la banlieue*, le 2 juin 1884, jour de l'inauguration de la statue du Général Dufour, 1884; DOUMERGUE *Guide*, p. 86.

Sur le général Dufour: Ami PÉRIER, *Le Général Dufour*, Genève, 1875; DE MONTET, *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, I, p. 249; E. RITTER, « Les ancêtres du général Dufour », *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 31.

Sa tombe à Plainpalais, avec son buste, par F. DUFAUX, *Patrie Suisse*, IX, 1902, p. 98; buste par PRADIER, *Nos Anciens*, 1910, p. 158, fig.

1021. — Jardin de St-Jean, buste de J. Fazy:

JAMES FAZY
1794-1878

par Hugues Bovy, inauguré le 23 octobre 1882 [2].

1022. — Plaque commémorative, Genève, boulevard James-Fazy, 2*bis*:

« James Fazy / homme d'Etat / genevois / 1794-1878. »

1023. — Rue Guillaume-Tell, nº 7, plaque commémorative, inaugurée en 1928:

« James Fazy (1794-1878) / Créateur de la Genève moderne / habita cette maison, où se déroula / la première scène de la révolution de 1846 / Hommage du parti radical, 1928. »

Journal de Genève et *La Suisse*, 12 novembre 1928.

1024. — Buste d'Antoine Carteret (1813-1889) au Jardin des Bastions, inauguré le 6 juillet 1891.

« Antoine / Carteret / Conseiller d'Etat / Président du département / de / l'Instruction publique / 1870-1887. »

Au bas du monument, au-dessous d'un écusson aux armes de Genève posé sur une palme: « 1813-1889 ».

[1] Sur cet artiste, *Patrie Suisse*, XIV, 1907, p. 71, 148; BRUN, *Schweizer Künstler Lexikon*, s.v.
[2] BARDE, *Journal de Genève*, 31 octobre 1928.

Au revers: « Érigé / par / souscription nationale. / Inauguré / le / 6 juillet 1891. »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 93.

1025. — Carouge, place du Temple:

« A / Adolphe Fontanel / docteur en médecine / maire de Carouge / pendant 20 ans / et Conseiller d'Etat / 1818-1879 / ses concitoyens. »

Carouge, place du Marché:

« A / Moïse Vautier / conseiller d'Etat / pendant 31 ans / 1831-1899 / ses concitoyens / ». Erigé en 1904. Œuvre du sculpteur J. Vibert.

1026. — Parc Mon Repos. Monument commémoratif élevé aux soldats genevois morts pour la patrie, pendant la mobilisation suisse, guerre mondiale de 1914-1918, inauguré le 9 janvier 1921. Oeuvre du sculpteur C. Angst.

Au-dessous du cénotaphe, entre deux fantassins en tenue de campagne:

« Aux soldats / de Genève morts / au service de la / patrie / 1914-1918 » (entre ces deux dates, JHS dans le soleil).

Pages d'Art, 1921, p. 16-8; 1925, juin, pl. p. 121 sq.; *Semaine Littéraire*, 1921, p. 29-52.
Sur le sculpteur Angst, BAUD-BOVY, « Le sculpteur C. A. Angst », *Pages d'Art*, 1925, p. 121 sq.

1027. — Parc Mon Repos, à l'entrée, sur le quai Wilson:

« Le parc de Mon Repos / a été légué à la Ville / en 1898 par / Philippe Plantamour. »

Sur le Parc Mon Repos, BARDE, *Journal de Genève*, 29 octobre 1928; 38me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1923, p. 22.

1028. — Monument commémoratif élevé par la France aux Français de Genève et aux volontaires suisses de Genève morts pour la France dans la guerre mondiale de 1914-1918, contre le jardin de l'immeuble du Consulat général de France, rue Senebier. Inauguré le 31 août 1924. Architecte : J. Flegenheimer ; sculpteur : J. Larrivé, directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon. 860 noms gravés, dont 825 français et 35 suisses. De chaque côté, deux figures aux ailes éployées, la Douleur et le Souvenir. Tout le monument est en pierre dure de Bourgogne.

La Suisse, 20 août 1924; *Journal de Genève*, 31 août 1924; *L'Illustration*, 1924, II, p. 189, fig.

1029. — Plaque commémorative de la reconnaissance française, posée en 1921 sur la façade du Musée Rath [1]:

[1] Sur le Musée Rath, RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), 1876, p. 315 sq. *Nos Anciens*, 1909, p. 122 sq., 125.

« A / Genève / la colonie française / reconnaissante / 1914 - 3 décembre 1921 / 1918. »

Patrie Suisse, 1922, 29, p. 11.

1030. — Jardin des Bastions. Statue du sculpteur Bouraine, remise par les Internés français en 1920. « Le Souvenir / Monument offert par / les internés français / à la Ville de Genève / 1914-1918. »

1031. — Plaque commémorative de la reconnaissance belge, posée en 1924 sur la façade du Musée Rath. (Ecusson belge.)

« A la Ville de Genève hospitalière / les internés et réfugiés belges / reconnaissants / 1914-1918. »

1032. — Plaque commémorative du président des Etats-Unis Wilson, encastrée dans le mur de la terrasse de l'ancien Hôtel National, aujourd'hui Palais de la Société des Nations. Inaugurée en 1924.

En 1924, le nom de Quai Wilson a été donné à la partie du quai du Mont-Blanc allant de la jetée des Pâquis au parc Mon-Repos.

« A la mémoire de / Woodrow Wilson / président des Etats-Unis / fondateur de / la Société des Nations / La Ville de Genève. »

La Suisse, 11, 13, 14, 19, 20, 27 février 1924; *Le Mondain*, 16 février 1924; *Journal de Genève*, 1er juillet 1924.

1033. — Monument des communes réunies, érigé au Rondeau de Carouge et inauguré le 7 juin 1925, en commémoration de leur réunion à Genève en 1815.

La sculpture est l'œuvre du sculpteur genevois James Vibert.

Au revers: « En exécution des actes de Vienne / Paris et Turin / Grâce aux efforts des envoyés genevois / Charles Pictet de Rochemont / et / François d'Yvernois / le territoire de la ville de Carouge / et des communes de /

Aire la Ville	Collonges-Bellerive	Perly-Certoux
Anières	Corsier	Onex
Avusy	Hermance	Presinge
Bardonnex	Laconnex	Puplinge
Bernex	Lancy	Soral
Chêne-Bourg	Meinier	Thônex
Choulex	Plan les Ouates	Troinex
Confignon		Veyrier

a été réuni à la République de Genève / devenue canton suisse / Erigé par ces communes / en commémoration du Centenaire de 1816 / le 7 juin 1925. »

Sur la face antérieure: « à Genève à la Suisse »
« 1816-1916 »

Par le traité de Turin du 16 mars 1816, signé entre le roi de Sardaigne et le gouvernement de Genève, quatorze communes savoyardes de la rive gauche du lac et du Rhône étaient incorporées à Genève.

Cf. les journaux du 7 juin 1925; L. Dunand, *Genève et les communes réunies*, 1925.

Le centenaire des communes réunies a été célébré le 23 octobre 1916, centième anniversaire du jour où les commissaires du Directoire fédéral et du Conseil d'Etat de Genève, Pictet de Rochemont et d'Ivernois, prirent solennellement possession des nouveaux territoires, soit des communes de la rive gauche détachées de la Savoie.

Journal de Genève, 15, 22, 23, 24 octobre 1916; *Tribune de Genève*, 28 novembre, 2 décembre 1915.

Monuments commémorant des événements religieux.

1034. — « Au portail de Saint-Pierre, sur l'épaule d'une statue de cet apôtre »:

PETRE AMAS ME TU
SCIS DNE QVA AMO TE
ET EGO DICO TIBI
PASCE OVES MEAS

D'après les notes manuscrites de Jean Goulard, écrites en 1610, Blavignac rétablit le texte complet, tiré de Jean XXI, 15-7, Matthieu, XVI, 18, qui fut souvent employé, avec quelques variantes, pour la dédicace d'églises placées sous le vocable de Saint-Pierre:

« Super hanc petram
Aedificabo ecclesiam meam. »

On voyait jadis trois statues, dont l'une était celle de Saint Pierre, dans le gable du portail de Saint Pierre, que nous avons mentionnées plus haut (nº **268**).

Spon, *op. l.*, II, p. 347, nº LIII; Flournois; Blavignac, *Hist. de l'architecture sacrée*, p. 281; Senebier, *Essai sur Genève*, 1788-9, p. 33; Archinard, *op. l.*, p. 258; Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts* (2), 1876, p. 24; Martin, *op. l.*, p. 97.

1035. — 44. — Inscription latine commémorative de la Réformation (1535). Elle était gravée en deux exemplaires. L'un, en bronze, était placé sur la façade de l'Hôtel de Ville. Le registre du Conseil renferme à la date du 13 septembre 1558 la mention suivante: « Du tableau d'airain pour mémoire de la délivrance de l'an 1535 icy est

parlé où se debvra estre mys, et est arresté que d'autant que c'est une mémoire des grâces de Dieu qu'il soit mys au devant de la maison de la ville sur le colier »[1]. Cet exemplaire fut enlevé en 1798, placé de 1798 à 1835 à la Bibliothèque, de 1835 à 1900 à la sacristie de Saint Pierre, et il est encastré aujourd'hui dans le mur de la cinquième travée du collatéral nord. On lui a adjoint, lors de son installation à Saint-Pierre, une autre inscription en marbre noir (n° suivant).

Le second exemplaire, gravé sur une table de pierre rectangulaire, avec moulures, était placé en dehors des murailles de la ville, près de l'ancienne porte de la Corraterie [2]. C'est celui qui est conservé dans nos collections.

Les deux tables ont été exécutées en 1558, et on peut supposer qu'elles furent composées par Calvin (Th. Dufour).

QVVM ANNO 1535 PROFLIGATA ROMANI ANTICHRISTI TYRANNIDE etc [3]. « Comme en 1535, après la destruction de la tyrannie de l'Antéchrist de Rome, et après l'anéantissement de ses superstitions, la sainte religion du Christ a été ramenée ici à sa pureté véritable, etc., ... le sénat et le peuple genevois ont fait élever en cet endroit ce monument, afin de témoigner à la postérité de leur reconnaissance envers Dieu » [4].

La Réforme, dont cette inscription était destinée à perpétuer le souvenir, a triomphé à Genève en 1535. Le 10 août de cette année, le Conseil des Deux-Cents arrête que la célébration de la messe serait suspendue, mesure qui devait être définitive. Toutefois, si le 10 août 1535 est la date officielle de l'anniversaire de la Réforme, le 21 mai 1536 seulement, le peuple genevois, réuni en Conseil général, donna son adhésion définitive à la révolution religieuse.

La messe fut de nouveau célébrée à Genève en 1679 sous le premier résident de France, M. de Chauvigny [5], dans sa chapelle, au mépris des lois et des protestations du Conseil et du Consistoire [6]; en 1782 une seconde chapelle fut ouverte dans l'hôtel du résident sarde.

[1] *Registres du Conseil*, 1557-1559, p. 284, Archives de Genève; Grenus, *Fragments biogr. et hist.*, p. 25-6.

[2] « L'on fit une porte vis-à-vis de l'autre tirant contre la Coulouvrenière. On la voit depuis le Bastion de Hollande et on y mit la même inscription qui est dans le tableau d'airain à côté du portail de la Maison de Ville: Quum anno, etc. »; De La Corbière, p. 102-3.

[3] Voir le texte latin: Martin, *l. c.*

[4] Traduction française donnée par Fazy, *l. c.*

[5] Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), 1872, I, p. 301, 313; Rilliet de Candolle, *Le premier résident de France à Genève et le retour de la messe* (1679), comm. Soc. Hist., 1879; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 157; *Mém. Soc. Hist.*, 4°, IV, 1915, p. 54; Grenus, *Fragments biogr. et hist.*, p. 192, 194; Doumergue, *Genève calviniste*, p. 258-9.

[6] *Mém. Soc. Hist.*, IX, 1855, p. 54, note 28; Blavignac, *l. c.*. Sur le rétablissement du culte catholique à Genève: A. Rilliet, *Le rétablissement du catholicisme à Genève*, 1880; Blavignac, *l. c.*; Martin-Fleury, *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, 1861; Borgeaud, *Mém. Soc. Hist.*, 4°, 1915, IV, p. 183 sq.

Flournois; Sarasin, *Citadin*, p. 31-2; *Mém. Soc. Hist.*, III, p. 87, note 1; p. 122; Fazy, *Catalogue*, p. 35, nº 44; Roget, *Les Suisses et Genève*, II, p. 159; Martin, *Saint-Pierre*, p. 163 sq.; Id., *La maison de Ville de Genève*, 1906, p. 87, note 1; *Nos anciens*, 1915, p. 110, nº 44; Doumergue, *Guide*, p. 40; Id., *Genève des Genevois*, p. 121, 145; Th. Dufour, « Les inscriptions commémoratives des événements de 1535 », comm. Soc. Hist., 1879; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 157; *Mémorial*, p. 208.

1036. — Saint-Pierre, mur du bas côté N. Plaque commémorative du 3e jubilé de la Réformation, en 1835, placée au-dessous de l'inscription de 1535. « Ce monument, consacré jadis par la piété de nos pères, a été restauré et placé dans ce Saint Lieu au mois d'août MDCCCXXXV, en mémoire de la Réformation de Genève, accomplie trois siècles auparavant par le bienfait de notre Dieu et par le dévouement de quatre pieux étrangers, nos grands Réformateurs, Farel, Froment, Viret, Calvin. » Les catholiques protestèrent, soutenant que Saint-Pierre était un édifice public, et la plaque fut momentanément reléguée dans la sacristie, puis mise en 1900 à sa place actuelle.

Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 146; Martin, *Saint-Pierre*, p. 165.

1037. — Temple protestant de Chêne, inauguré en 1758, restauré en 1835, à l'occasion du Jubilé de la Réformation; à l'intérieur, une plaque de marbre rappelle cette date.

Perrin, *Les communes genevoises*, p. 47 sq.

1038. — Temple de Cologny. A gauche de la chaire, inscription en marbre noir qui recouvre la cachette dans laquelle les réformés de Cologny ont renouvelé leur profession de foi, en 1835, lors du Jubilé de la Réformation.

La table de communion en marbre noir, don de Mlle de Tournes, porte sur ses consoles des inscriptions mentionnant ce don, et l'une rappelle le jubilé de 1835.

Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 198 sq.

1039. — Temple de Vandœuvres; près de la chaire, plaque de marbre noir rappelant le jubilé de la Réformation de 1835, avec l'inscription:

« En souvenir de 1835
A nos descendants de 1935. »

Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, p. 29 sq.

1040. — Temple de Saint-Gervais, plaque de marbre noir, contre le mur N. de la nef:

« Souvenirs du Jubilé de 1835
Les citoyens de Genève
à leurs descendants de 1935 »

1041. — Inscription commémorative du 350me anniversaire de la Réformation (3 avril 1885), à Saint-Pierre, encastrée dans le mur du bas côté nord.

« En août 1885 / les Genevois protestants / ont célébré le 350e anniversaire / de la Réformation / voulant affirmer hautement / leur inébranlable attachement / à la religion réformée / et leur profonde reconnaissance / pour leurs vaillants ancêtres / Que Dieu protège toujours / l'Eglise de Genève. »

MARTIN, *op. l.*, p. 166; DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 145.
Jubilé de 1735: J. M. PARIS, comm. Soc. Hist., 1867; *Mém. Soc. Hist.*, XVI, 1867, p. 425; ID., *Le jubilé de la Réformation célébré à Geneve le 21 aout 1735*, 1870; CORBAZ, *Le deuxième jubilé de la Réformation à Genève* (21 août 1735), *Journal de Genève*, 20 août 1928.
Jubilé de 1835: CELLÉRIER, *Le Jubilé de la Réformation. Histoires d'autrefois*, 1835, ouvrage publié par le Consistoire pour la jeunesse; *Jubilé de la Réformation*, août 1835. Historique et conférences.

1042. — Salle de la Réformation, inaugurée en 1867. Dans le vestibule:

Plaque de marbre : « Témoignage / de reconnaissance envers / Dieu / qui a donné à Genève / et à l'Eglise universelle / le grand réformateur / Jean Calvin / 1866. »

Plaque de marbre: « Portons honneur / aux personnages excel / lents en la crainte de / Dieu, mais à condition / que Dieu demeure / par dessus tous et que / Christ triomphe. Calvin. »

Grande plaque de marbre gris portant en français et en tchécoslovaque le texte suivant:

« Le 6 juillet 1915, au cours de la / guerre mondiale a été célébré dans la / Salle de la Réformation / le 5e centenaire de la mort héroïque de / Jean Huss / père de la réforme religieuse / en Bohême / et fondateur de la nation / »
« Cette plaque commémorative a été / posée en 1920 par l'« Union de Constance » / Association centrale des protestants / tchécoslovaques / »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 105; Id., *La Genève des Genevois*, p. 312; *Souvenir du troisième anniversaire séculaire de la mort de Jean Calvin ou inauguration du terrain de la Salle de la Réformation*, le 27 mai 1864, Genève, 1864.

1043. — Monument de la Réformation, au Jardin des Bastions [1] (1909-1917). Remis aux autorités municipales le 7 juillet 1917. Depuis de longues années on projetait d'ériger un monument glorifiant la Réformation, et d'y consacrer les reliquats des collectes du Jubilé de 1885 [2]. L'idée prit corps vers 1902, surtout en 1906, où fut constituée l'Association du Monument international de la Réformation [3];

[1] G. FATIO, « La Promenade des Bastions », *Nos Anciens*, 1909, p. 33.
[2] *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, p. 112.
[3] *Patrie Suisse*, XIII, 1906, p. 165; XV, 1908, p. 113-6.

le programme fut lancé en 1907 [1], et diverses propositions se firent jour quant à son emplacement possible [2]. En 1907, le Conseil municipal de la ville de Genève refusa l'esplanade des Bastions, mais accorda l'emplacement de l'ancienne Orangerie du Jardin Botanique, qui fut démolie [3]. Un concours international fut ouvert, et jugé en 1908 [4], puis en 1909 [5].

En 1909, lors du quatre centième anniversaire de la naissance de Calvin et des fêtes célébrées à cette occasion [6], on posa la première pierre [7] et on plaça une inscription provisoire sur le vieux mur d'enceinte [8]:

« Devant ce rempart de l'ancienne Genève construit en 1543 sera érigé le monument international de la Réformation. 10 juillet 1909, IVe centenaire de la naissance de Calvin. »

En effet le monument s'appuie au vieux mur de l'enceinte dite « des Réformateurs » [9], achevée en 1543. Les travaux commencèrent en 1911 et l'ancien mur fut entièrement dégagé [10].

Le monument, dont l'exécution fut ralentie par la guerre mondiale, a été terminé en 1916-17 [11].

Pour la description des statues et des reliefs, le texte des inscriptions, nous renvoyons aux mémoires spéciaux.

Jörimann, *Memento chronologique et bibliographique pour servir à l'étude du Monument de la Réformation à Genève*, 1908; *Les Jubilés de Genève*, 1909, p. 33 sq. Comment naquit l'idée du monument de la Réformation à Genève, p. 37 sq.; Le monument de la Réformation », p. 51; « La promenade des Bastions et l'emplacement du monument de la Réformation, *Nos Anciens*, 1909, p. 67-8; A. Michel, « Le monument international de la Réformation », *Art et décoration*, 1919, p. 129; Doumergue, *Genève des Genevois*, p. 248 sq.; *Monument international de la Réformation à Genève*, historique, fêtes, description, etc., Atar, s. d.

1044. — Rue des Granges, 2, ancien hôtel Sellon. Lors du Jubilé de la Réformation en 1835, le comte de Sellon éleva dans le jardin, sur la terrasse qui domine la

[1] *Patrie Suisse*, XIV, 1907, p. 274; XV, 1908, p. 113-6.

[2] G. Fatio, « Nos monuments, à propos du monument de la Réformation 1907 »; *Patrie Suisse*, XIV, 1907, p. 118-9.

[3] *Patrie Suisse*, XVII, 1910, p. 299, fig.; XV, 1908, p. 114-5, fig.

[4] Les divers projets, *Patrie Suisse*, XV, 1908, p. 242 sq.

[5] *Patrie Suisse*, XVI, 1909, p. 160-1, 166-71; 111-2, 123. Les projets primés furent ceux de MM. Monod, Laverrière, Taillens et Dubois, à Lausanne, pour la partie architecturale; de MM. Landowski et Bouchard, sculpteurs à Paris, pour la sculpture.

[6] *Les Jubilés de Genève*, 1909; *Patrie Suisse*, XVI, 1909, p. 158.

[7] Le 5-7 juillet 1909, séance solennelle, *Bull. Soc. Hist.*, III, 1909, p. 142.

[8] *Les Jubilés de Genève*, 1909, p. 184; *Patrie Suisse*, XVI, 1909, p. 159, fig. 170-1.

[9] C. Martin, « Le mur dit des Réformateurs », *Bull. Soc. Hist.*, III, 1908, p. 129 sq., pl. et plan; *Nos anciens*, II, 1902, p. 106 sq.; Fatio, 1909, p. 39 sq.; *Patrie Suisse*, XV, 1908, p. 114, fig., le mur auquel s'appuie le monument; Doumergue, *Genève calviniste*, p. 636.

[10] *Patrie Suisse*, XVIII, 1911, p. 60, fig.

[11] *Journal de Genève*, 19 juin 1916.

Place Neuve, un monument à Calvin, une stèle portant en médaillon le portrait du Réformateur et l'inscription: « A Calvin, Réformateur de la religion et fondateur de l'Académie de Genève, né... Hommage rendu par J.J. comte de Sellon, fondateur de la Société de la paix de Genève... »

DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 104.

1045. — Rue de l'Ecole, sous le porche du temple des Pâquis.

« A l'occasion du Jubilé de / Jean Calvin / le 4 juillet 1909 / les protestants des Pâquis / affirment leur attachement / à l'Evangile et à la Réforme. »

1046. — Inscription commémorative sur l'immeuble qui a remplacé la maison de Calvin, rue Calvin 11 (ancienne rue des Chanoines). Placée en 1899.

La maison de Calvin servit jusqu'au début du XVIIIe siècle à loger des pasteurs; en 1706 elle fut vendue au banquier Lullin qui la fit reconstruire; le curé Vuarin l'acheta en 1834; revenue à l'Etat, celui-ci y a installé le bureau de Salubrité.

« Jean Calvin / vécut ici / de MDXLIII à MDLXIV / année de sa mort /. La maison qu'il habitait / fut démolie en 1706 / et remplacée par / l'immeuble actuel /. »

DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 492 sq., 527 sq., 567 sq.; ID., *Guide*, p. 35; ID., *La maison de Calvin*, Atar s. d. (à l'occasion du Jubilé de Calvin), p. 31, fig.; ID., *Genève des Genevois*, p. 108.

1047. — Inscription commémorative de John Knox, à l'Auditoire (Taconnerie), à droite de la porte:

« John Knox / réformateur calviniste écossais / élu pasteur de la colonie anglaise / et bourgeois de Genève / prêcha dans cette église / de 1556 à 1559. »

20me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1905, p. 18; DOUMERGUE, *Guide*, p. 51; ID., *La Genève des Genevois*, p. 153; *Nos Anciens*, 1914, p. 77.

1048. — Monument « expiatoire » de Michel Servet, à Champel, inauguré en 1903. Il ne s'élève pas à l'emplacement exact du bûcher qui brûla Servet (villa Jérôme, chemin de Beau-Séjour, 6), mais au carrefour où Servet, du reste, passa en allant au supplice (intersection du chemin de la Roseraie et de Beau-Séjour).

D'un côté:

« Fils / respectueux et reconnaissants / de Calvin / notre grand Réformateur mais condamnant une erreur / qui fut celle de son siècle / et fermement attachés / à la liberté de conscience / selon les vrais principes / de la Réformation et de l'Evangile / nous avons élevé / ce monument expiatoire / le XXVII octobre MCMIII. »

De l'autre:

« Le XXVII octobre MDLIII / mourut sur le bûcher / à Champel / Michel Servet / de Villeneuve d'Aragon / né le XXIX septembre MDXI. »

Doumergue, *Genève calviniste*, p. 658 sq., « Champel et le monument expiatoire », p. 661, fig.; p. 174 sq., « Champel et les patibules; Id., *Guide*, p. 100-1; Id., *Genève des Genevois*, p. 258; Id., « Monument expiatoire du supplice de Michel Servet », Souvenir de l'inauguration, 1er novembre, 1903, Eggimann, 1903, planche; Id., « L'emplacement du bûcher de Michel Servet à Champel », comm. Soc. Hist. 1903; *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 350 sq., 356 sq.; *Bull. Inst. national genevois*, XLI, 1914, p. 262-3; *Patrie suisse*, X, 1903, p. 269-70, 277; Dr Ladame, « Michel Servet », *Bull. Institut national genevois*, XLI, 1914, p. 225 sq.

1049. — En 1908, un comité demanda d'ériger sur une place de Genève un autre monument à Servet, statue de Mlle Clothilde Roch; ce qui fut refusé, Servet ayant déjà le monument précédent. La statue fut acceptée par la ville d'Annemasse qui l'érigea en 1908 sur une de ses places.

Bull. Institut national genevois, XLI, 1914, p. 264; *Patrie Suisse*, XV, 1908, p. 131, 189.

1050. — Collège, bâtiment du S., à l'angle N.O. Ecusson genevois, avec la date 1559-1909, au dessous duquel la plaque commémorative:

« Le 5 juillet 1909 / les Genevois, reconnaissants / envers leur chère Ecole, ont fraternisé dans / cette cour et scellé cette pierre qui dira à / leurs descendants de rester fidèlement et / pour jamais attachés au vieux Collège/ ».

1051. — Tour du Molard: « Genève, cité de refuge », et relief en pierre, femme symbolisant Genève qui accueille un malheureux. Oeuvre de Paul Baud, 1921.

1052. — Temple de la Madeleine. Dans le mur, au sommet du petit escalier menant à la rue du Purgatoire:

« Le temple de la Madeleine / a été restauré dès 1913 par le / Consistoire de l'Eglise nationale» protestante de Genève /. En date des 2 septembre 1913 / et 3 décembre 1915, l'Eglise / a pris avec la Confédération/ des engagements pour la / conservation future de l'édifice. »

1053. — Dans l'église Saint-Germain, Genève, médaillon en bronze du prédicateur Hyacinthe Loyson, œuvre du sculpteur James Vibert, inauguré en 1928:

« Père Hyacinthe Loyson / Réformateur / Agir comme s'il n'y avait au monde / que sa conscience et Dieu. / 1827-1912. »

Journal de Genève, 24 et 29 octobre 1928; *Tribune de Genève*, 24 octobre 1928; *A la mémoire du Père Hyacinthe Loyson. A l'occasion de l'inauguration de son médaillon en l'église de Saint-Germain de Genève, le 28 octobre 1928*, br. s. d.

Artistes, Littérateurs, Savants, etc.

1054. — Immeuble de l'Athénée. Sur la façade, bustes et médaillons de Genevois célèbres:

Façade, de gauche à droite: Adhémar Fabri, Bezanson Hugues, Jean Calvin, Michel Roset. De côté: J. J. Rousseau, Charles Bonnet, H. B. de Saussure, Ami Lullin, C. Pictet de Rochemont.

Alb. Rilliet, *Les bustes de l'Athénée*, 1863; Th. Heyer, « Notice sur les médaillons de l'Athénée », *Bull. Classe d'industrie de la Société des Arts*, 1863.

1055. — Rue Charles-Cusin, aux Pâquis, plaque commémorative:

« Charles Cusin / fondateur à Genève / de l'industrie de la montre / reçu bourgeois de Genève en 1587 ».

Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 200; 24me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1909, p. 16.

1056. — Inscription commémorative du séjour de Milton à la villa Diodati, Cologny, contre le mur extérieur de la maison du jardinier:

« John Milton, poète anglais, secrétaire d'état d'Olivier Cromwell, auteur du Paradis perdu, vécut ici l'hôte de Jean Diodati en 1639. » Cette inscription a été enlevée.

Nos Anciens, 1912, p. 21; G. Fatio, « Milton et Byron à la villa Diodati », *ibid.*, 1912, p. 20 sq; Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 205 sq.; 23me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1908, p. 20.

1057. — Plaque commémorative à l'angle de la rue Petitot et de la rue Diday, placée en 1916 par l'Association des Intérêts de Genève.

« Jean Petitot, 1607-1691 / peintre genevois / célèbre portraitiste sur émail. »

Journal de Genève, 11 août 1916; *Tribune de Genève*, 12 août; 32me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1917, p. 17.

1058. — Plaque commémorative posée par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, à l'angle de la rue J. A. Gautier et du quai du Léman, en 1923. Elle porte l'inscription suivante:

Jean-Antoine Gautier
1674-1729
professeur à l'Académie
recteur 1717-1721
conseiller et secrétaire d'Etat
auteur d'une histoire de Genève
des origines à l'année 1691

En février 1922, le Conseil administratif de la Ville de Genève, pour honorer la mémoire de ce citoyen, donna son nom à l'ancien chemin des Clos, aux Pâquis [1].

Journal de Genève et *La Suisse*, 23 décembre 1923; *Tribune de Genève*, 2 et 3 mars 1924, « Les savants travaux du professeur Jean-Antoine Gautier », *Bull. Soc. Hist.*, V, 1925, p. 41.

[1] *Bull. Soc. Hist.*, IV, 1924, p. 469.

Jean-Jacques Rousseau.

1059. — Buste et plaque commémorative de la naissance de J. J. Rousseau, rue Rousseau, nº 27. Croyant qu'il était né dans cet immeuble, on y avait placé l'inscription: « Ici est né Jean-Jacques Rousseau, le XXVIII juin MDCCXII », inscription qui avait été décidée en 1793 en ces termes, quelque peu modifiés: « Ici est né Jean-Jacques Rousseau, auteur d'Emile et du Contrat social ». La même année, la rue qui portait le nom de Chevelu était débaptisée et nommée Rousseau. Dans les fêtes en l'honneur du philosophe, une partie obligée du programme était toujours une promenade devant cette maison. En réalité elle n'a aucune relation avec Rousseau, qui naquit à la Grand'Rue et qui, enfant, demeura rue de Coutance nº 73. Aussi M. Heyer modifie-t-il comme suit cette inscription: « Ici (derrière demeurait David Rousseau le jour où naquit au nº 2 près de l'Hôtel-de-Ville) est né (son petit-fils) Jean-Jacques Rousseau, (soit le) XXVIII juin MDCCXII ». Le club « Le Berceau de Jean-Jacques » y a tenu ses séances [1]. En 1904, l'erreur fut réparée et l'inscription fut remplacée par celle-ci: « En 1793 les autorités genevoises ont donné à la rue Chevelu le nom de rue Jean-Jacques Rousseau ».

Th. Heyer, « Une inscription relative à Jean-Jacques Rousseau », *Mém. Soc. Hist.*, IX, 1855, p. 409 sq.; Blavignac, *L'empro genevois* (2), 1875), p. 300; Doumergue, *Guide*, p. 11; Id., *La Genève des Genevois*, p. 40; *Nos Centenaires*, 1914, p. 97, 101-2; *Patrie Suisse*, IX, 1902, p. 146, fig. (estampe de la coll. Rigaud, Bibl. publique); 20me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève* 1905, p. 18.

1060. — Grand'Rue, 40. Inscriptions commémoratives du lieu de naissance de J. J. Rousseau, placées lors du 2me Centenaire de Rousseau, en 1912.

A gauche: « Jean-Jacques, aime ton pays ».

A droite: médaillon de Rousseau et: « Ici / s'élevait la maison / où / Jean-Jacques / Rousseau / est né / le 28 juin 1712.

La maison de la Grand'Rue, alors rue de la Boulangerie, est indiquée sur le plan de 1726 comme appartenant à Veuve Charton; elle a été remplacée par celle qui fut une propriété Grenus. Là demeuraient les Bernard, famille de la mère de Jean-Jacques Rousseau, et Isaac Rousseau, son père. Elle fut vendue en 1717 à Jean-Pierre Charton. Isaac Rousseau y demeura donc de 1708 à 1717 au moins, peut-être jusqu'en 1719, et c'est là que naquit Jean-Jacques.

Patrie Suisse, XIX, 1912, p. 146 fig.; p. 172 fig.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 213, 212 fig. 59; Doumergue, *Guide*, p. 37; Id., *Genève des Genevois*, p. 112; Perrin, *Vieux quartiers de Genève*, p. 14.

Th. Heyer, « Notes historiques sur les demeures et sur la famille de J. J. Rousseau, » comm. Soc. Hist.; *Mém. Soc. Hist.* 1849, VII, 2me partie, p. 42; Id., « Une inscription relative à Jean Jacques Rousseau », comm. Soc. Hist., 1849; *Mémorial*, p. 75; *Mém. Soc. Hist.*, IX, p. 409-20.

[1] Couplets chantés en 1792 au club du Berceau dans cette maison, *Mém. Soc. Hist.* XXVII, 1897, p. 14, nº 3781.

1061. — Plaque commémorative du séjour de Rousseau à Grange-Canal en 1754, posée sur la façade de l'immeuble nº 20. En réalité le philosophe ne séjourna pas dans cette demeure, ni à Grange-Canal, mais aux Eaux-Vives, au bord du lac.

« Jean-Jacques Rousseau / habita cette maison / pendant l'été de / 1754 .»

J. Cougnard, — « De Jean-Jacques et de Grange-Canal », *Patrie Suisse*, 1907, p. 99-101; L. Thomas, *Grange-Canal et Jean-Jacques Rousseau*, brochure, Genève; *Patrie Suisse*, VIII, 1901, p. 294-5, fig.; XIX, 1912, p. 149, fig.; Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, p. 20; Doumergue, *La Genève des Genevois*, p. 310.

1062. — Inscription commémorative du séjour de Rousseau à Bossey, de 1722 à 1724, chez le pasteur Lambercier, encastrée dans un vieux mur de Bossey, inaugurée en 1912, lors du 2me Centenaire de Rousseau [1].

« Jean Jacques / Rousseau / 1712-1778 / habita de 1722 à 1724 / l'ancien presbytère de / Bossey. »

Nos Centenaires, 1914, p. 208, fig. 209-10; *Patrie Suisse*, XIX, 1912, p. 162, fig.

Sur le presbytère de Bossey: Gaudy-Le Fort, *Promenades hist.* (2), 1849, I, p. 118 sq.; Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, p. 143-4; *Nos Centenaires*, 1914, p. 60, fig.; *Bull. Inst. national genevois*, XXXIX, 1909, p. 361 (dessin de H. A. Gosse, 1797); *Patrie Suisse*, XIX, 1912, p. 146, 147, fig.

1064. — Plaque commémorative, Genève, rue Rousseau 2 (angle place Chevelu):

« J. J. Rousseau / citoyen de Genève / 1712-1778 / Contrat Social. Emile. / Nouvelle Héloïse. »

1065. — Buste de Rousseau, dans un hémicycle de pierre, sur une haute colonne, placé en 1794 dans le Bastion Bourgeois qui devint le « Lycée de la Patrie » (plus tard Promenade des Bastions); quatre allées y aboutissaient. Sur chaque face, une inscription tirée des œuvres de Rousseau [2].

Dès 1791, on propose d'élever un monument à Rousseau. « 1791. On a proposé en CC d'abolir le décret rendu contre J. J. Rousseau et de lui élever une statue sur le pied de laquelle on inscrira qu'elle est destinée à effacer l'outrage qu'il a reçu de son Etat » [3]. Cette proposition est refusée [4], sous le prétexte que : « les grands hommes auxquels Genève doit son existence et sa conservation n'ont point de statues, mais que les citoyens leur ont élevé un monument dans leurs cœurs, qu'il n'en est aucun qui soit plus durable et qui convienne davantage à un état que le nôtre, où tout devrait rappeler sans cesse à la simplicité et à la modestie de nos aïeux. » Toutefois la question est reprise et, en 1793, on décide de placer une plaque commé-

[1] Les fêtes du 2me centenaire de J.-J. Rousseau, *Nos Centenaires*, 1914, p. 201 sq.
[2] Cf. le texte *Nos Centenaires*, 1914, p. 102.
[3] Grenus, *Fragments biogr.*, p. 403.
[4] *Ibid.*, p. 405-6.

morative sur la maison natale (cf. nº **1059**); on organise des fêtes en l'honneur de Rousseau [1]; on présente à l'Assemblée nationale le projet d'un monument [2]. Le projet de Saint-Ours est exécuté en 1794 [3], et l'inauguration a lieu le 28 juin 1794 [4]. L'an suivant, en 1795, on soumet au Conseil Souverain un projet d'inscription à placer sur ce monument:

«A J.-J. Rousseau / le peuple genevois / le 28 décembre 1793 / l'an 2 de l'Egalité »[5].

Mais ce monument, qui à vrai dire était hideux, ne satisfit pas longtemps l'opinion. En 1814, Moulton proposa de le remplacer et, en 1817, à l'occasion de l'inauguration du Jardin Botanique aux Bastions, on le fit disparaître [6], et on décida de le remplacer par un buste en marbre devant l'Orangerie avec ceux des cinq naturalistes genevois, œuvre inaugurée en 1821 (cf. nº **1066**).

Rigaud, *Renseignements* (2), 1876, p. 189; Mallet, *Description de Genève*, 1807, p. 218; *Nos Anciens*, 1909, p. 56, fig. (gravure de 1798); *Patrie Suisse*, XX, 1912, p. 152, fig.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 97-99 (p. 101 sq.); Denkinger, *Les fêtes de Rousseau à Genève en 1793 et 1794*, p. 102, fig.

1066. — Buste de Jean-Jacques Rousseau, par Pradier, jadis placé au Jardin, Botanique (Promenade des Bastions), en 1821. Transféré au Jardin botanique à Sécheron.

Discours de A. P. de Candolle prononcé le 30 avril 1821 à l'inauguration du buste de J.-J. Rousseau dans le Jardin botanique, *Journal de Genève*, 30 avril 1878; J. Briquet, « Jean-Rousseau botaniste », *Bull. Inst. nat. genevois*, XLI, 1914, p. 131 sq.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 97, 99.

1067. — Ile Rousseau. Statue de J. J. Rousseau, par Pradier, placée sur son socle actuel de granit en 1837, inaugurée en 1835. Sur le socle : « Jean-Jacques / Rousseau /

[1] *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 47, nº 3976, fête pour l'inauguration de l'inscription, souscription pour un repas qui sera offert aux enfants dans le Bastion Bourgeois; p. 47, nº 3983, programme de la cérémonie; p. 48 sq., nombreuses publications de circonstance; cortège, buste de Rousseau dans un fauteuil, etc., *Nos Centenaires*, 1914, p. 102.

[2] *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 84, nº 4194; p. 91, nº 4232, billet de votation sur ce monument.

[3] *Ibid.*, p. 120, nº 4415, plan du monument présenté par le citoyen Saint-Ours; p. 136, nº 4510, modifications au projet.

[4] *Ibid.*, p. 148, nº 4582, programme de la cérémonie; p. 150, nº 4591, description de la cérémonie; p. 150 sq., diverses publications de circonstance.

[5] *Ibid.*, p. 250, nº 5160, inscription en style lapidaire, pour mettre sous le buste de J.-J. Rousseau, par M. Fabre d'Eglantine, 1794; cf. *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 151, nº 4596.

[6] *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise*, 1913, p. 204: 20 février 1817, « commencé la démolition du monument »; 25 février, p. 204. « On se promène beaucoup sous la Treille pour voir surtout le buste de Rousseau qui a été élevé au-dessus de sa colonne au moyen de deux crics; il est ainsi suspendu jusqu'à ce que, le chapiteau étant ôté, on ait plus de facilité à descendre le buste, qui a près de six pieds de hauteur »; 27 février: « le buste de Rousseau a été descendu hier soir »; 28 février: « la colonne de Rousseau est entièrement défaite. »

citoyen de Genève / MDCCXII-MDCCLXVIII. » Derrière: « Monument / inauguré / en MDCCCXXV. » L'ancienne île des Barques (cf. nº **920**), aménagée en promenade en 1834, a dès lors pris le nom du philosophe. Dès 1825, Moulton propose de la lui consacrer et de lui donner l'apparence de l'île des Peupliers où il a été enseveli à Ermenonville; en 1826 un comité est fondé pour organiser une souscription publique, comité qui s'agrandit en 1828 et aboutit à l'inauguration de la statue en 1835.

Nos Centenaires, 1914, p. 97-9, fig.; R. Tœpffer, *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, septième et huitième opuscule, 1835, p. 17 sq., 32 sq., description de l'inauguration; Perrin, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 87; Doumergue, *Guide*, p. 9; Id., *Genève calviniste*, p. 211; Id., *Genève des Genevois*, p. 39; Barde, *Journal de Genève*, 30 octobre 1928.

1068. — Inscription commémorative sur la maison de Charles Bonnet, rue du Marché, nº 40, en face de la place du Molard.

En 1793, sur la proposition d'Anspach, on décida de faire graver sur la maison de Charles Bonnet, qui venait de mourir, une plaque commémorative: « Ici est mort Charles Bonnet, auteur de l'Essai analytique sur l'âme » [1], qui fut inaugurée la même année, en grande solennité [2].

La plaque actuelle porte l'inscription: « Ici est né / Charles Bonnet / le XIII mars MDCCXX. »

La maison fut construite entre 1696 et 1698 par le grand père Jean-Jacques Bonnet, et reconstruite par étapes. Dans la cour, sur le portail, cartouche aux initiales du premier propriétaire, J. J. Bonnet.

Doumergue, *Guide*, p. 24; Id., *La Genève des Genevois*, p. 73; Gaudy-Le Fort, *Promenades hist.* (2), 1849, I, p. 50.

Buste de Charles Bonnet, par Jean-Jaquet, Gaudy-Le Fort, p. 50; *Nos Anciens*, 1910, p. 155, fig.; par Pradier, *ibid.*, 1915, p. 7.

1069. — Inscription commémorative du peintre Liotard, rue des Chaudronniers 10:

« Le peintre / Jean-Etienne Liotard / né à Genève le 22 décembre 1702 / est mort dans cette maison / le 12 juin 1789. »

28me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1913, p. 22.

1070. — Inscription commémorative du séjour de Byron à la villa Diodati, Cologny, contre le mur extérieur de la maison du jardinier.

« Lord Byron / poète anglais / auteur du / Prisoner of Chillon, habita la / villa Diodati / en 1816 / y composa le 3me chant / de / Childe Harold. »

[1] *Mém. Soc. Hist.*, IX, 1855, p. 410; XXVII, 1897, p. 39, nº 3934.

[2] Convocations, *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 55, nº 4031; p. 60, nº 4054; discours d'Anspach, p. 60, nº 4056; H. B. de Saussure, Eloge historique de Ch. Bonnet, prononcé le 8 août à St-Germain, p. 60, nº 4057.

Nos Anciens, 1912, p. 21; sur le séjour de Byron, *ibid.*, p. 32 sq. (Fatio, Milton et Byron à la villa Diodati); Fatio, « Les poètes Byron et Shelley à Genève », *Noël suisse*, XXVI, 1924, p. 9 sq.; Id., *En pays genevois*, 1926, p. 101; Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 205 sq.; 23me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1908, p. 20.

Cf. au Musée, statue du sculpteur Chaponnière, « Jeune grecque pleurant sur le tombeau de Byron », *Nos Anciens*, 1911, p. 28, pl.; Deonna, « La jeune grecque pleurant sur le tombeau de Lord Byron », *L'Acropole*, 1926, p. 215 sq.

1071. — Monument commémoratif du séjour de lord Byron à Genève, érigé en 1924 à l'occasion du centenaire de sa mort, à Cologny, au haut du chemin Byron. Bloc erratique, avec cette seule inscription: « A Byron ».

Journal de Genève, 3 et 4 mai 1924; G. Fatio, « Les poètes Byron et Shelley à Genève », *Noël Suisse*, XXVI, 1924, p. 9 sq.

1072. — Plaque commémorative du séjour de Lamartine[1], sur une maison de la propriété de Montfleury, à Versoix, au bord de la route du lac, à la sortie de Coppet.

« Lamartine / qui aimait notre pays fut souvent / à Montfleury / l'hôte de M. Huber-Saladin / à qui il dédia / le Ressouvenir du lac Léman / Hommage des Lamartiniens romands. »

1073. — Inscription commémorative du séjour de Rodolphe Kreutzer, musicien, encastrée place Saint-Antoine, nº 16.

« Rodolphe Kreutzer / violoniste-compositeur / né à Versailles / le 10 novembre 1766 / mort dans cette maison / le 6 janvier 1831. »

Doumergue, *Guide*, p. 57; Id., *Genève des Genevois*, p. 166.

1074. — Plaque commémorative du séjour de Liszt à Genève, 1835-6, rue Etienne-Dumont, nº 22 (à l'angle de la rue Tabazan):

« Franz Liszt / 1811-1880 / célèbre pianiste / a demeuré dans cette maison / 1835-1836. »

Doumergue, *Guide*, p. 55; Id., *Genève des Genevois*, p. 164; *Nos Centenaires*, 1914, p. 304, fig. Sur le séjour de Liszt à Genève: G. de Pourtalès, « Un homme d'amour ou la vie de Franz Liszt », *Revue hebdomadaire*, 1925; Id., *La vie de Franz Liszt*, 1926; Bory, *Une retraite romantique en Suisse, Liszt et la Comtesse d'Agoult*, 1923.

1075. — Promenade des Bastions. Bloc erratique, dans lequel on a encastré le médaillon en bronze de H. A. Gosse (1753-1816), fondateur, en 1815, de la Société helvétique des Sciences naturelles[2]. Inauguré en 1886.

Sur le médaillon: « Henri Albert Gosse 1753-1816. »

[1] Sur ce séjour: Ch. Fournet, *Lamartine et ses amis suisses*, Paris, Champion, 1928; *Journal de Genève*, 4 janvier 1929.

[2] Sur cette fondation, D. Plan, *Bull. Inst. nat. genevois*, XXXIX, 1909, p. 511 sq., 451 sq.; Dr Maillart-Gosse, *La fondation de la Société helvétique des sciences naturelles en 1815*, brochure Kundig, 1915; *Tribune de Genève*, 12 sept. 1915; *Journal de Genève*, 10 et 11 septembre 1915.

Sur la pierre : « 6 oct. 1815 / La Société helvétique / des Sciences Naturelles / à son fondateur H. A. Gosse / 1885. »

Bull. Inst. national genevois, XXXIX, 1900, p. 521-2, fig.; DEONNA, *Les croyances*, p. 270; *Nos Anciens*, 1909, p. 66; DOUMERGUE, *Guide*, p. 89.

Le cénotaphe de H.A. Gosse est au Mont-Gosse, près de Mornex (Salève), contenant le cœur dans une urne de marbre noir; le corps est enseveli au cimetière de Plainpalais [1].

Sur H. A. Gosse, D. PLAN, *Bull. Inst. national genevois*, XXXIX, 1909.

1076. — Plaque commémorative, rue Bellot 13 (à l'angle de la rue Charles Galland):

« Pierre François Bellot / 1776-1836 / jurisconsulte / professeur de droit civil / auteur de la loi d'organisation / judiciaire / et de la Procédure civile / du canton de Genève. »

27me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1912, p. 24.

1077. — Plaque commémorative, villa Sismondi, 4, chemin de Chêne-Bougeries:

« Ch. S. de / Sismondi / citoyen genevois / illustre / historien et économiste / écrivit / ici / l'histoire / des / républiques italiennes / 1773-1842. »

Cf. sa tombe, au cimetière de Chêne-Bougeries, *Genava*, V, 1927, p. 186.

1078. — Buste du botaniste Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) et socle décoré de reliefs. Oeuvre de Pradier (1790-1852), inaugurée en 1845.

« Auguste Pyramus / de Candolle / mort à Genève / le IX septembre MDCCCXLI. »

L'original en bronze est actuellement au Musée d'Art et d'Histoire; il a été remplacé au Jardin des Bastions par une copie, également en bronze, placée en 1913.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 89; ID., *Genève des Genevois*, p. 247; Le monument d'Augustin Pyramus de Candolle aux Bastions, *Nos Anciens*, 1905, p. 29 sq.; *ibid.*, 1909, p. 57 sq., 65 sq.

1079. — La Société des Arts, à l'Athénée, possède le buste du même savant, par Dorcière.

« Augustin Pyramus / de Candolle / né à Genève / le 11 février MDCCLXXVIII »
« Exécuté en 1913 par Tumière et Cie Paris / d'après le modèle fondu à cire perdue / par Eugène Gonon en 1845 / »

Nos Anciens, 1909, p. 125.

1080. — Vestibule de l'Université. Buste du botaniste Alphonse de Candolle, 1806-1893, par Hugues Bovy (1841-1903).

CROSNIER, « Hugues Bovy, sculpteur et médailleur », *Nos Anciens*, 1904, p. 47, pl.

[1] *Bull. Inst. national genevois*, XXXIX, 1909, p. 483, 521.

1081. — Plaque commémorative, à l'angle de la rue de Candolle et de la rue de Carouge (rue de Candolle, nº 2).

« Rue nommée / d'après / A.P. / de Candolle / célèbre botaniste / genevois / 1778-1841. »

1082. — Inscription, placée en 1926 par l'Association des Intérêts de Genève, sur la façade de l'immeuble nº 3, Cour Saint-Pierre, pour rappeler la mémoire des botanistes genevois de Candolle:

Ici ont vécu et travaillé
pendant un siècle
les botanistes genevois
Augustin-Pyramus de Candolle
1778-1841
Alphonse de Candolle
1806-1893
Casimir de Candolle
1836-1918
Augustin de Candolle
1868-1920

Journal de Genève et *La Suisse*, 11 avril 1926; 42me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1927, p. 25.

1083. — Buste du sculpteur Pradier (1792-1852), offert par la famille, jadis au Jardin Anglais, actuellement au Musée d'Art et d'Histoire.

Doumergue, *Guide*, p. 106; Barde, *Journal de Genève*, 5 novembre 1928.

1084. — Buste du peintre Diday (1802-1877), par Hugues Bovy, au Jardin anglais.

« Fs. Diday / 1802-1877. »

Doumergue, *Guide*, p. 106.

1085. — Buste du peintre Calame (1810-1864), par Iguel, au « Jardin anglais », inauguré en 1880.

« Alexandre / Calame / 1810-1864. »

Doumergue, *Guide*, p. 106.

1086. — Genève, Jardin des Bastions, statue en bronze de David, vainqueur de Goliath, par Chaponnière, installée en 1854.

Nos Anciens, 1911, p. 60, pl.; *L'Acropole*, 1926, p. 218.

1087. — Inscription commémorative du séjour de George Eliot, dans une pension d'étrangers tenue par le peintre Albert Durade, rue de la Pélisserie 18.

« George Eliot / miss Evans / célèbre auteur anglais / a demeuré dans cette maison / octobre 1849-mars 1850. »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 28; *La Genève des Genevois*, p. 85; 20me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1905, p. 17-18.

1088. — Au Conservatoire de musique, Place Neuve, buste du compositeur Hugo de Senger (mort en 1892), par Hugues Bovy.

Patrie Suisse, I, 1894, p. 244.

1089. — Sur sa tombe, monument élevé par souscription publique.

Nos Centenaires, 1914, p. 313.

1090. — Buste de l'écrivain Rodolphe Toepffer (1799-1846), square Toepffer, Tranchées, érigé en 1879, inauguré le 3 janvier 1880, œuvre de son fils Charles Toepffer (mort en 1905).

Sur le socle: « A / Rodolphe / Toepffer / ses amis / 1879. »

A gauche: « Nouvelles / genevoises / Voyages / en zigzag / Le Presbytère / Réflexions / et / Menus Propos. »

A droite: « M. Jabot / M. Crépin / M. Vieux-Bois / M. Pencil / Le docteur Festus. »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 104; ID., *Genève des Genevois*, p. 306; *Patrie Suisse*, XII, 1905, p. 17; *Journal de Genève*, 10 mai et 1 août 1879, 4 janvier 1880.

1091. — Plaque commémorative, rue Toepffer, 6:

« Rodolphe Toepffer / écrivain genevois / 1799-1846 / Nouvelles genevoises / Voyages en zigzag. »

1092. — Promenade Saint-Antoine, nos 12-14:

« Maison / de / Rodolphe Toepffer / 1799-1846. »

1093. — Proposition d'élever un monument au poète Petit-Senn (1792-1870), sur le Pré-l'Evêque.

FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 346.

Sur cet auteur: BOCHET, « J. Petit-Senn », *Noël Suisse*, 1927, p. 9 sq. Sa tombe, au cimetière de Chêne-Bougeries, *Genava*, V, 1927, p. 186; sa maison à Chêne, *ibid.*, référ.

1094. — Buste de Henri Merle d'Aubigné (1794-1872), à la Salle de la Réformation, érigé en 1892.

L. RUFFET et Ed. BARDE, Discours prononcés à l'occasion de l'inauguration des bustes de M. J. H. Merle d'Aubigné et A. de Gasparin dans la salle de la Réformation à Genève, le 4 octobre 1892, Genève, 1892.

Sur Henri Merle d'Aubigné, historien du protestantisme, *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 160-1. Sa tombe au cimetière de Cologny, avec médaillon en bronze, FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 211-2; *Genava*, V, 1927, p. 186.

1095. — Buste de A. de Gasparin (1810-1870), à la Salle de la Réformation.

Voir le nº précédent. Philippe Godet remarque qu'Agénor de Gasparin n'a nulle part son buste (ce qui est une erreur) et que son nom n'a été donné à aucune rue. *Nos Centenaires*, 1914, p. 429.

1096. — Buste de François-Jules Pictet de la Rive, au Jardin des Bastions, par H. Bovy, d'après Dorcière, inauguré le 5 juin 1899:

« François-Jules / Pictet de la Rive / professeur / à l'Académie de Genève / 1809-1872. »

Au revers du monument: « Ce monument a été élevé à la mémoire de / François-Jules Pictet de la Rive / par / ses anciens amis et élèves / 1899. »

Doumergue, *Guide*, p. 95; Id., *Genève des Genevois*, p. 236.

1097. — Jardin des Bastions, buste de Daniel Colladon, par Hugues Bovy, inauguré le 14 avril 1897.

« 1802-1893 / Jean-Daniel / Colladon / ingénieur / profr de l'Académie / de Genève. »

Doumergue, *Guide*, p. 90; Id., *Genève des Genevois*, p. 230.

1098. — Buste du naturaliste Edmond Boissier (1810-1885), par H. Bovy, 1866, à l'ancien Jardin Botanique (Jardin des Bastions). Don de Mme Agénor de Gasparin, juin 1887 :

« Edmond Boissier 1810-1885 »

Thibaudeau, fondeurs (orthographe incertaine).

Doumergue, *Guide*, p. 89; Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 269.

1099. — Buste du savant Carl Vogt (1817-1895), devant l'Université, rue de Candolle, par le sculpteur Rodo de Niederhäusern.

« A Carl Vogt, 1817-1895. »

Doumergue, *Guide*, p. 93; *Patrie Suisse*, VI, 1899, p. 78-80; XX, 1913, p. 133-4.
Sur ce savant: H. Fazy, « Charles Vogt », *Bull. Inst. national genevois*, XXXIV, 1897, p. 377 sq. *Patrie Suisse*, II, 1895, p. 109, fig.

1100. — Vestibule de l'Université. Bustes de:

Emile Yung, 1854-1918, par J. Vibert [1], 1921.
Pierre Prévost, 1751-1839, par J. Vibert, 1913.
Auguste De La Rive, par By Caniez, 1919.
Hermann Fol, par M. Reymond, 1904.
Albert Richard, 1801-1881, par C. Iguel, 1885.

[1] *Patrie Suisse*, 1922, p. 28, 8.

« A *Marc Monnier* / La Société / de / Belles Lettres / 1888 », par T. Dufaux, 1887 [1].
Ph.-A. Guye, 1862-1922, par J. Vibert, 1924.
Alphonse de Candolle, par H. Bovy, 1897.
Henri-Frédéric Amiel, 1821-1881, par M. Reymond, 1891.

1101. — Bibl. Publique, vestibule. Bustes de:

Bustes de:

L'Amiral Le Fort. — Anna Eynard-Lullin. — Jean Gabriel Eynard. — Aug. de la Rive, 1801-1873, par Ch. Toepffer. — *Ch. V. de Bonstetten*, par Raph. Christen, 1883. — *Cavour*, 1810-1861, par Vincenzo Vela, don en souvenir d'Aug. de la Rive (1928). — *Pellegrino Rossi*, 1787-1848, professeur à l'Académie (1819-1833), député à la Diète fédérale, par P. Tenerani. Don en souvenir d'Aug. de la Rive (1928).

1102. — Jardin Botanique, bustes en pierre, devant le Conservatoire botanique.

A droite: Dom. Chabrey, Ab. Trembley, C. Bonnet.
A gauche: J. J. Rousseau, H. B. de Saussure, J. Sénebier.

1103. — Maquette d'un monument de « Roulez Tambours », par Amiel, avec le médaillon d'Amiel sur le socle, exposée au Parc Mon Repos.

Patrie Suisse, X, 1903, p. 146.

1104. — Plaque commémorative placée contre l'immeuble nº 34 de la rue de Monthoux, en 1916:

« Ici s'élevait la maison / où, de 1833 à 1836, a vécu / Jules Slowacki / le grand poète polonais. »

Ce poète, qui était en mission diplomatique en Europe, vint dans notre ville lors de la révolution de 1830, chez le comte de Monthoux; il écrivit à Genève plusieurs de ses œuvres, notamment le poème intitulé: « En Suisse ».

Journal de Genève, 4 décembre 1916; 4 juillet 1927.
Mort et enseveli à Paris, en 1849, ses restes ont été transférés en 1927 à Varsovie. ZALESKI, « Jules Slowacki, l'ouvrier de Dieu », *Mercure de France*, 1927, CXCVI, p. 309 sq.

1105. — Plaque commémorative, inaugurée en 1916, rue des Grottes 1, rappelant qu'ici logea, lors de son séjour à Lausanne, en 1839 et 1840, le poète polonais Mickiewicz; en 1898, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, a été inaugurée à Lausanne une plaque avec médaillon, placée dans l'Auditoire de l'Académie où Mickiewicz enseigna [2].

Tribune de Genève, 31 décembre 1916.

[1] Discours prononcé à l'Aula, Genève 1838, brochure.
[2] En voici le texte: « Au poète Adam Mickiewicz, professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne 1839-1840. Les Polonais, ses compatriotes. » Le nº 1 de la rue des Grottes a été démoli et personne n'a su nous renseigner sur le sort de cette plaque.

1106. — Plaque commémorative de la maison où demeura le poète Louis Duchosal (1862-1901), rue Louis-Duchosal, nº 1.

« Louis Duchosal / 1862-1901 / poète genevois / Le livre de Thulé / Le rameau d'or / La petite fleur bleue. Posthuma / »

33me *Rapport de l'Association des Intérêts de Genève*, 1918, p. 9.
Sur ce poète: F. Vincent, « Le poète Louis Duchosal », *Bull. Inst. national genevois*, XXXVIII, 1909, p. 307 sq.; *Patrie Suisse*, VIII, 1901, p. 61-2; *Nos Centenaires*, 1914, p. 435, fig.

1107. — Promenade Saint-Antoine. Fontaine commémorative des écrivains Gaspard Vallette (1865-1911) et Philippe Monnier (1864-1911), érigée par souscription et inaugurée en 1913. Reliefs du sculpteur C. Angst. Au-dessus du bassin, deux jeunes femmes debout, penchées l'une vers l'autre, accoudées à un pilier, et l'inscription « Amicitia — Memor ».

Derrière:

« Les collégiens de Genève / et les amis des deux écrivains genevois / leur ont élevé ce monument /

Gaspard Vallette (médaillon avec portrait en profil) 1865-1911;

Mallet-du Pan et la / Révolution française / Croquis de route / Promenades / dans le passé / Reflets de Rome / Jean-Jacques Rousseau / genevois / Croquis genevois

Philippe Monnier (médaillon avec portrait en profil 1864-1911

Rimes d'écolier / Vieilles femmes / Jeunes ménages / Le Quattrocento / Causeries genevoises / Le livre de Blaise / Venise au XVIIIe siècle / Mon village / Le livre du Collège / La Genève de Toepffer. »

Patrie Suisse, XIX, 1912, p. 308, 85, 110; Lambert, *Les fontaines anciennes de Genève*, p. 12.
Sur Gaspard Vallette: J. Cougnard, « Gaspard Vallette », *Patrie Suisse*, XI, 1904, p. 13-4; L. Hautesource, *Gaspard Vallette*, 1912, brochure; portrait du Cercle des Arts et des Lettres, *Patrie Suisse*, XVIII, 1911, p. 193, fig.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 438, fig., par H. van Muyden.
Sur Philippe Monnier: Cougnard, *Patrie Suisse*, XVIII, 1911, p. 181-2; R. de Traz, « Philippe Monnier », *Les Feuillets*, 1911, p. 288 sq.; portrait au Cercle des Arts et des Lettres, par H. van Muyden, *Patrie Suisse*, XVIII, 1911, p. 181, fig.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 436, fig.

1108. — Chêne-Bourg, rue du Gothard, 4, plaque commémorative de Louis Favre:

« Ici est né / Louis Favre / du Gothard / le 28 janvier 1826. »

1109. — Chêne-Bourg, sur la place formant l'angle de l'Avenue de la Gare et de la route de Chêne, statue en pied (bronze) de Louis Favre. 1893. Sur le socle en pierre:

Face antérieure: « Louis Favre / 1826-1879 / Tunnel du Saint-Gothard / 1872-1880. »
Face postérieure: « Erigé / par / souscription nationale. / Donateurs / Conseil

fédéral suisse / Conseil d'Etat de Genève / Ville de Genève / Cie du chemin de fer du Saint-Gothard / J.P. Dufour H^te-Savoie /. Emile Lambert, statuaire / a offert gratuitement son œuvre / à la commune de Chêne-Bourg. / Inauguré le 30 juillet 1893.»

Sur les côtés, reliefs en bronze représentant les travaux de percement du tunnel du Saint-Gothard. Sur le piédestal, «J.E. Goss, arch^te»; sur la base, «Henneberg, marb.»

1110. — Sur la place des Alpes: buste de Louis Favre (1826-1879), ingénieur, auteur du tunnel du Gothard, inauguré en 1893.

Sur la face antérieure: « Tunnel du Saint Gothard / 1872-1880 / Louis Favre / 1826-1879 / ses amis / lui ont érigé / ce monument. »
Derrière: « Inauguré / le / 26 octobre 1893. »

Doumergue, *Guide*, p. 66; Id., *Genève des Genevois*, p. 184.

1111. — Monument élevé en 1901, au Petit-Saconnex, à la mémoire de Charles Schaub, bienfaiteur des écoles de cette commune (1808-1900): plaque de marbre avec fronton, et médaillon en bronze par Alice Bailly.

Patrie Suisse, VIII, 1901, p. 182, fig. p. 183.

1112. — Plaque commémorative, rue du Vieux-Collège, contre le mur de soutènement de la maison Borel, en souvenir du séjour de Zamenhof, le créateur de l'espéranto:

« En tiu domo logis en 1905 / L.L. Zamenhof, iniciatoro / de la linguo esperanto. »

1113. — A l'angle de la rue Vallin et de la rue Grenus, n° 3, plaque commémorative:

« Hommage à la mémoire / d'Adrien Vallin / citoyen genevois / 1815-1892 / La Caisse d'Epargne du canton de Genève / avec le concours de la Ville de Genève / légataire universelle de Vallin / a ouvert de nouvelles rues / dans ce quartier / en 1904. »

1114. — Au n° 33 de la Grand'Rue, inscription commémorative du séjour du peintre Hodler (1853-1918), placée en 1925 par la section des Beaux-Arts de l'Institut national genevois.

« Le peintre / Ferdinand Hodler / eut son atelier / dans cette maison / de 1881 à 1902 / »

1115. — Genève, « Jardin anglais », buste d'Auguste de Niederhäusern, dit Rodo, par lui-même. Placé en 1926.

ADDENDA

Genava, IV, 1926, p. 218, note 2. Le motif de fontaine représentant un enfant tenant un crocodile, appartint jadis à Lola Montès. la favorite du roi Louis de Bavière, qui fit un séjour à Genève, après son expulsion de Bavière. En quittant cette ville, elle laissa la statue à un industriel de Genève, qu'elle avait ruiné par ses faveurs, et qui en fit don à la municipalité.

Tribune de Genève, 27 mars 1928.

Epoque préhistorique.

1116. — Genève, sentier des Saules. Bloc erratique. Sur une petite plaque en bronze : « Bloc erratique / trouvé dans le lit / du Rhône / en 1910. »

Rapport de l'Assoc. des Intérêts de Genève, 1911, p. 15.

1117. — *Pierre à cupules* de Veigy.

Cf. *Genava*, VII, 1929, p. 109.

Epoque romaine.

Sur Genève à l'époque romaine, on ajoutera aux travaux généraux que nous avons signalés [1] :

Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 1927 (spécialement p. 30 sq., p. 129 sq., p. 258 sq. et passim), ouvrage qui utilise un grand nombre de nos documents lapidaires; L. Blondel, « La civilisation romaine dans le bassin du Léman », *Rev. hist. vaudoise*, 1927.

Genava, IV, 1926, p. 260, « Aqueduc »; L. Blondel, « L'aqueduc antique de Genève », *Genava*, VI, 1928, p. 33.

Ibid., p. 262, « Enceinte »; *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Genève, p. 352, fig.; Deonna, « Fragments d'architecture romaine provenant de l'enceinte », *Genava*, VII, 1929, p. 120. — « Place du Bourg-de-Four et arcade »; Blondel, *Notes d'arch. genevoise*, X, « Bourg-de-Four », *Bull. Soc. Hist.*, V, 1927, p. 117 sq.; Id., *Le Bourg-de-Four, son passé, son histoire*, 1929, Genève, Jullien; G. Fatio, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 13 sq., pl. I (dessin d'Aymonier); L. Blondel, « La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy », *Genava*, VII, 1929, p. 138.

Ibid., p. 265, « Port »; Stähelin, *op. l.*, p. 129, fig. 18.

Ibid., p. 267, « sanctuaire de Maia »; Stähelin, p. 130, fig. 19.

Ibid., p. 268, « Villas »; Blondel, « La villa romaine de Sécheron », *Genava*, V, 1927, p. 34; villa de la Grange, Stähelin, p. 345, fig. 80; L. Blondel, « La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy », *Genava*, 1929, p. 138.

Ibid., p. 271, « Pont »; Blondel, « Le pont romain de Genève », *Comm. Soc. Hist.*, 11 nov. 1926; Id., *Notes d'arch. genevoise*, XI, « Le pont romain de Genève », *Bull. Soc. Hist.*, V, 1927, p. 128.

* * *

Les inscriptions romaines provenant du canton de Vaud sont mentionnées in Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, aux noms géographiques.

[1] *Genava*, IV, 1926, p. 227.

1118. — Cippe de Sevva. N° **71.**

STÄHELIN, p. 487, fig. 153.

1119. — Saturninus. No **79.**

Suisse radicale, 1867, 1 et 2 avril (H. Fazy).

1120. — Amabilis. N° **80.**

Tribune de Genève, 2 juin 1893.

1121. — Milliaire, propriété de Mlle Moret, Annemasse, n° **83***bis*. Nous en avons pris un moulage, n° 760. Ce milliaire est en réalité celui de Galère et de Maximin que nous avons indiqué dans ce catalogue sous le n° **83** *ter*. Le n° **83** *bis*, indiqué par divers auteurs comme perdu, doit l'être en effet.

1122. — Brocchus, Vengeron. Moulage, n° 764. N° **85.**

1123. — Pierre aux Dames. N° **133.**

STÄHELIN, p. 448, fig. 127; p. 450, note 4.

1124. — Autel de Pan, n° **134.** Ce doit être Mercure, avec le caducée et les ailerons, ayant aux côtés le coq et la chèvre.

ESPÉRANDIEU, *Recueil des bas-reliefs, etc., de la Gaule romaine*, X, 1928, p. 239.

1125. — Pierre de l'enceinte romaine. N° **214.**

Dict. hist. et biogr. suisse, s. v. Genève, p. 353, fig.

1126. — 804. — Base de colonne, trouvée dans les démolitions de l'immeuble rue de la Fontaine, n° 25, en 1928, dans le sable en-dessous de la cave postérieure (côté cour). Calcaire oolithique.

Genava, VII, 1929, p. 12.

1127. — Fragments de chapiteaux romains, à Hermance.

Genava, VII, 1929, p. 117.

1128. — 805-814. — Fragments architecturaux extraits en 1928 du mur d'enceinte romaine, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 9, provenant du même édifice.

DEONNA, « Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine à Genève », *Genava*, VII, 1929, p. 120.

1129. — 823-832, 834 (moulage). — Fragments architecturaux divers provenant de l'enceinte romaine, fouilles de la rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 9, 1928.

DEONNA, « Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine à Genève », *Genava*, VII, 1929, p. 120.

1130. — 833. — Cippe funéraire, anépigraphe; même provenance.

Ibid., p. 134.

Christianisme primitif.

1131. — 803. — Plaque de chancel provenant d'une église démolie de Naz, Salève, Haute-Savoie. Molasse. 1928. Epoque carolingienne. Décor en relief : entrelacs rectangulaires, dans lesquels des croix, des grappes de raisin, des feuilles de vigne, des rosaces.

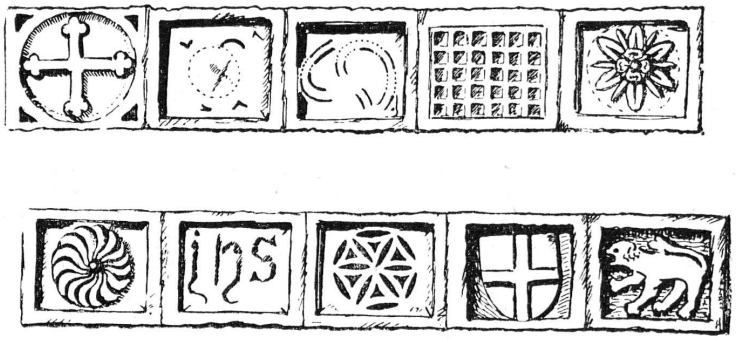

Deonna, « La vie millénaire de quelques motifs décoratifs », *Genava*, VII, 1929, p. 167.

Un fragment (n° **244.**—544) avec entrelacs carolingiens, ne provient pas de la cathédrale Saint-Pierre à Genève, mais de la même église de Naz. Cf. *Genava*, VIII, 1930.

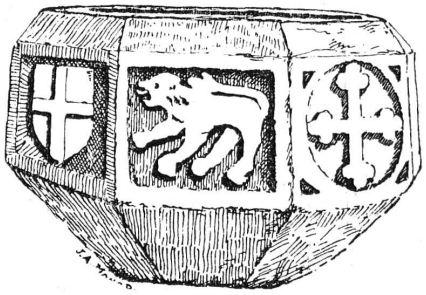

N° **1133.** — Bénitier d'Hermance.

Architecture religieuse.

1132. — Soubassement gothique (n° **352**), avec médaillon, montrant un porcher gardant ses porcs. Le relief et l'arrangement de l'ensemble sont modernes. Voici ce que nous écrit M. J. Mayor à ce sujet :

« Ce monument est formé de deux ou trois morceaux de moulures quasi-informes et de deux fragments de pilastres tréflés, arbitrairement rapprochés pour faire un cadre au médaillon. La conception appartient au concierge de St-Pierre alors en fonction, qui, très ami avec Bourgoin, contremaître de Montfort, l'entrepreneur de la restauration des Macchabées, combina avec lui cet assemblage sans valeur, bien que les matériaux soient d'assez auguste provenance : le mausolée du cardinal de Brogny, dont les débris étaient répandus dans la salle haute de la chapelle... Bref, les moulures sont authentiques, mais le médaillon est entièrement récent; il fut sculpté par Massa-

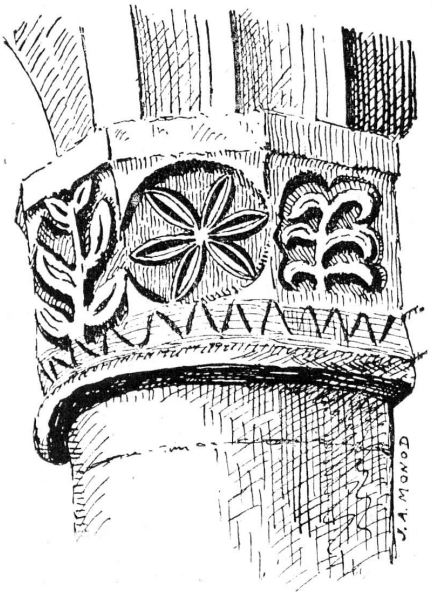

N° **1134.** — Chapiteau de l'Auditoire.

rotti, sculpteur de la restauration, qui se servit comme modèle du moulage du motif (bas-relief à l'angle S. O. des Macchabées). Ces arrangements archéologiques fantaisistes se passaient vers 1886... »

1133. — 759 (moulage). — Bénitier d'Hermance, nº **328.** Nous donnons ici l'illustration de cet intéressant monument.

1134. — Auditoire, cf. nº **666** sq. — Nous reproduisons un chapiteau de cette église, orné de motifs végétaux et d'une étoile à six rais, dont nous avons étudié ailleurs l'origine et les survivances.

Deonna, « La vie millénaire de quelques motifs décoratifs », *Genava*, VII, 1929, p. 197, 200, fig. 19, 7.

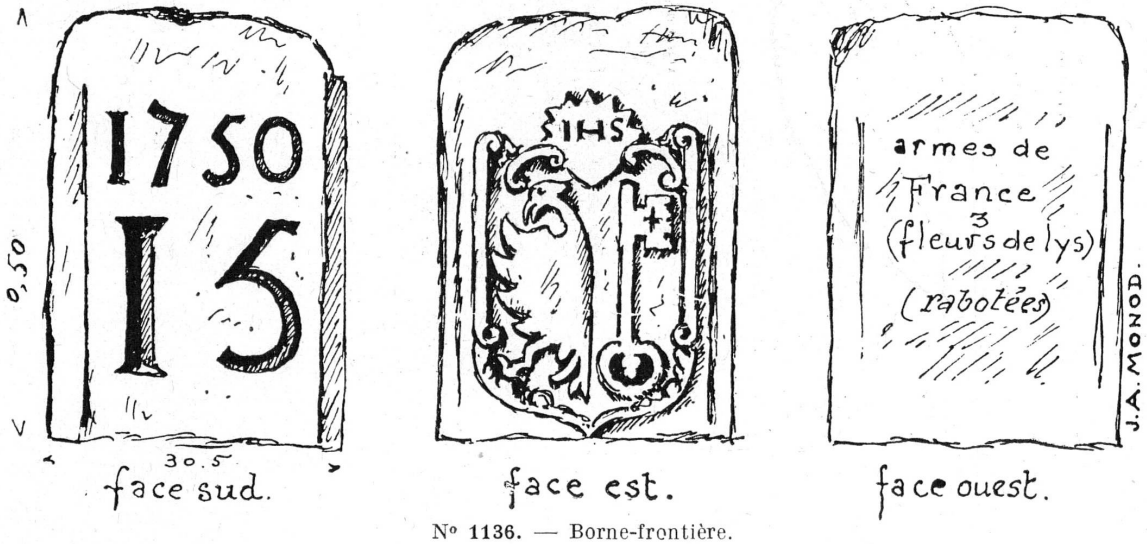

Nº **1136.** — Borne-frontière.

Bornes-frontières.

1135. — 921. — Moulage exécuté en 1928. Nº **647.**

1136. — 837. — Cette borne a été donnée au Musée en 1928 par M. Bouille. Nº **646.**

Armoiries.

1137. — 802 moulage). — Armoiries Tavel. Nº **694.**

1138. — 122. — Pierre aux armes de Genève et d'Auvergne (nº **659**), rappelant Amédée III, comte de Genevois (1320-1367), et sa femme Mahaut d'Auvergne, dite de Boulogne.

Prinet, *Bull. Soc. Nat. Ant. de France*, 1927, p. 162.

1139. — Eglise de Gy, canton de Genève. Sur la façade, au-dessus du porche: médaillon ovale en pierre blanche, avec armoiries et devise genevoise, et date 1609.

1140. — Château de Saconnex d'Arve, détruit. Sur la porte, armoiries et date 1620, d'après un dessin en couleur d'Akert, 1782.

1141. — Avusy, ancien château de la Grave. Sur la porte d'entrée, dans un médaillon, armoiries de la Grave, martelées à la Révolution; au-dessous, 1626 et cœur.

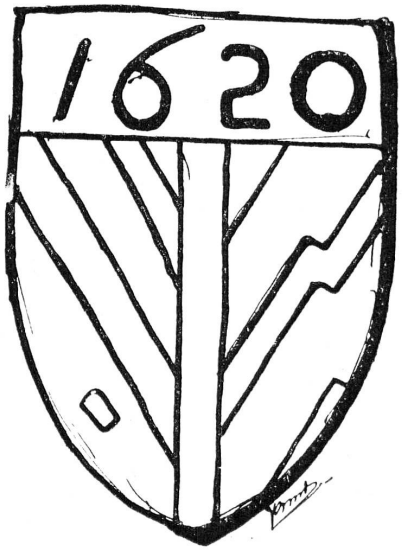

N° **1140.** – Château de Saconnex-d'Arve.

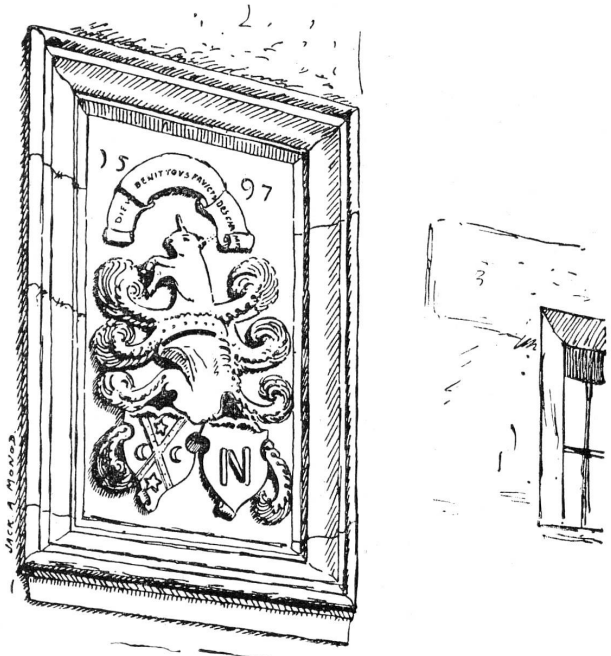

1142. — Genève, place du Molard, n° 4. Sur la façade, à hauteur du deuxième étage : armes de Genève, sculptées ; tenants, deux Amours nus, chacun portant une corne d'abondance et debout sur un piédestal en forme d'une coquille d'escargot renversée, que décorent des feuilles d'acanthe. Dans un cartouche, au-dessous : *Restauré / en / 1890.* Droit au-dessus, à la hauteur du troisième étage, cartouche sculpté avec la date 1690. Au premier étage, cartouche rectangulaire, avec guirlande de laurier, et devise : « Ditat / & / Alit ».

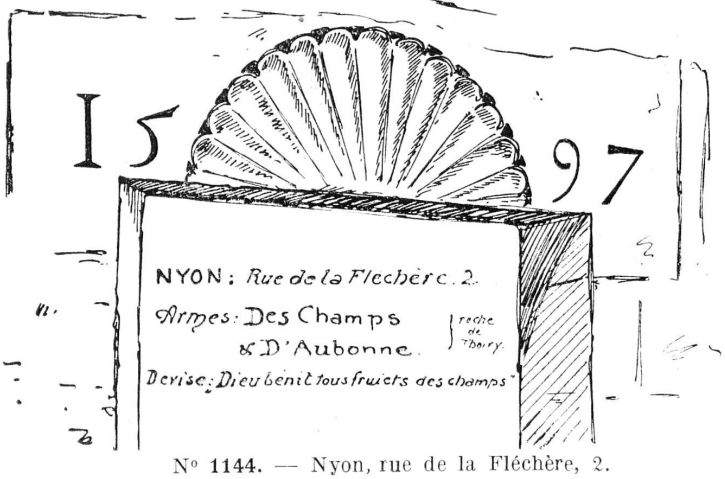

N° **1144.** — Nyon, rue de la Fléchère, 2.

1143. — 796. — Armes de Genève, en relief, avec couronnement mouluré. Roche. Encastrées jusqu'en 1928 dans un mur de la propriété de Morsier à Plonjon. Provenance inconnue. Don de la famille de M. H. de Morsier.

1144. — 778-89 (moulages). — Armoiries sur l'extrémité de poutres en bois, Hermance (nos **714-5**). Les mêmes armes se voient sur la porte d'une maison de Nyon, rue de la Fléchère, 2, avec la date 1597. Ce sont celles de la famille Des Champs, associées à celles d'Aubonne; au-dessus, la devise: « Dieu bénit tous fruicts des champs ».

1145. — Dardagny, château. Dans le fronton de la façade postérieure, armes sculptées des Vasserot.

1146. — Genève, place de la Fusterie, no 16. En 1928, lors de la réfection du magasin et de la marquise qui le surmonte, on a mis à découvert momentanément, sur la façade, le linteau de l'ancienne porte de l'immeuble, avec une frise sculptée en relief: rinceaux végétaux, au milieu desquels un écu à cimier et lambrequins, dont les meubles, jadis peints, ont disparu. L'ancien no de la maison, 80, est gravé sur la pierre. XVIIe siècle.

Fragments architecturaux. millésimes.

1147. — 816 et 816 *b*. — Deux fragments d'un bloc rectangulaire, provenant de la rue de la Confédération, 24. Don de l'hoirie de Mme Georges Audeoud, 1928 :

a) FI . . .

b) E. 1552

Genava, VII, 1929, p. 12.

1148. — 786. — Nous avons remplacé le moulage partiel (no **759**) par un moulage complet de ce linteau de porte. 1558.

1149. — Genève, rue Neuve-du-Molard, no 18. Sur le linteau en pierre de la porte de l'escalier, date 1583.

1150. — Meyrin. Porte en accolade, sur laquelle un cœur et la date 1583.

1151. — 817 (moulage). — Linteau d'un séchoir derrière une cheminée monumentale, dans une maison à Vernier (M. Voisin). Molasse. Accolade, avec la date 1586, à droite et à gauche de laquelle deux médaillons renferment une rosace à six rais, et JHS. Ce terrain appartenait à Gabriel Rinstevand, fils de Jean, citoyen de Nuremberg, reçu bourgeois le 31 décembre 1588 [1]. C'est sans doute lui qui a fait construire la demeure.

1152. — Satigny, propriété de M. H. Necker. Sur une des façades de la maison, inscription encastrée:

« Entre chrestien / ches moy, vien en / toute saison /
Va t'en profane au / loing, n'entre en / ceste
maison / Ps. 101 / 1610. »

[1] Covelle, *Le Livre des bourgeois*, p. 319.

La demeure fut acquise par François Turrettini en 1610. Dans une des pièces, beau plafond peint, datant de la même époque.

BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), II, 1874, p. 234.

1153. — Epeisses. Maison avec belle fenêtre à accolade; dans l'accolade, un cœur renversé; au-dessus, la date 1636.

1154. — Epeisses. Sur un linteau de porte, maison en face de la précédente, date 1646.

1155. — 835 (moulage). — Propriété Rivoire, Chemin Baulacre, 20, Genève. Linteau de porte, avec date 1654, et jambages indéterminés.

1156. — 819 (moulage). — Aire, ferme Waldé, 1659. N° **787.**

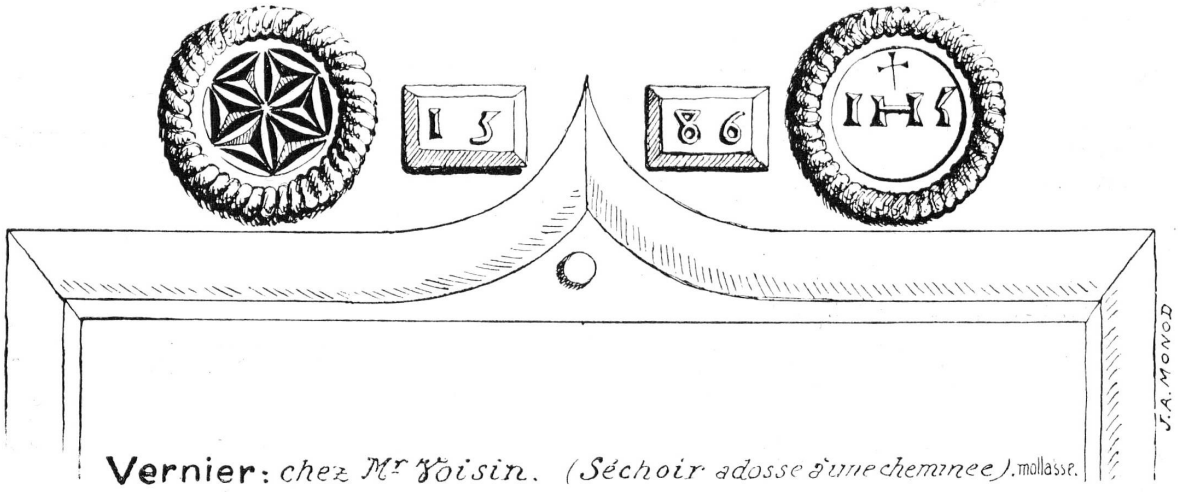

N° **1151.** — Vernier.

1157. — 818 (moulage). — Laconnex, 1683. Le nom propre doit être lu plutôt Philippe Renadier. N° **794.**

1158. — Dardagny, château. Dans une pièce du second étage, cadran solaire, peint sur la paroi, avec date 1699.

1159. — Bonvard. Linteau de porte de grange. Date 1693.

1160. — Puplinge, maison n° 32, hoirs Gonin, poutre avec LED et 1708.

1161. — Cartigny, maison William Gallay. Pierre, au-dessus de la porte de la grange. Libellule sculptée en relief, et date 1715.

1162. — Genève, rue de la Fontaine, n° 30. Clef de voûte moulurée, avec date 1716.

1163. — Genève, 1, rue du Grand Mézel, sur un linteau de porte en bois, cartouche avec date 1717.

1164. — Laconnex. Immeuble d'où provient le n° **794**. Clef de voûte, 1723, et initiales P. R. C.

1165. — Satigny. Dessus de porte, pierre. Au centre, clef de voûte avec tête humaine en relief, et date 1726. A gauche, 17 et initiales IMCL; à droite, 26 et initiales FIBT.

1166. — Eglise de Meynier, canton de Genève. Sur la façade, au-dessus de la porte, pierre rectangulaire en molasse: « Anno / 1732. »

1167. — Cartigny. Sur une porte: 1732, et initiales IFM.

1168. — Troinex, chez Mme Decarre, 1736 et initiales PB.

1169. — Satigny. Linteau de porte de grange, bois. Date 1736, au-dessous de laquelle les initiales FC; à droite, cœur renversé; à gauche, pentagramme.

1170. — Puplinge, chez Mme Vve Boccard. Poutre avec la date 1741 et une croix.

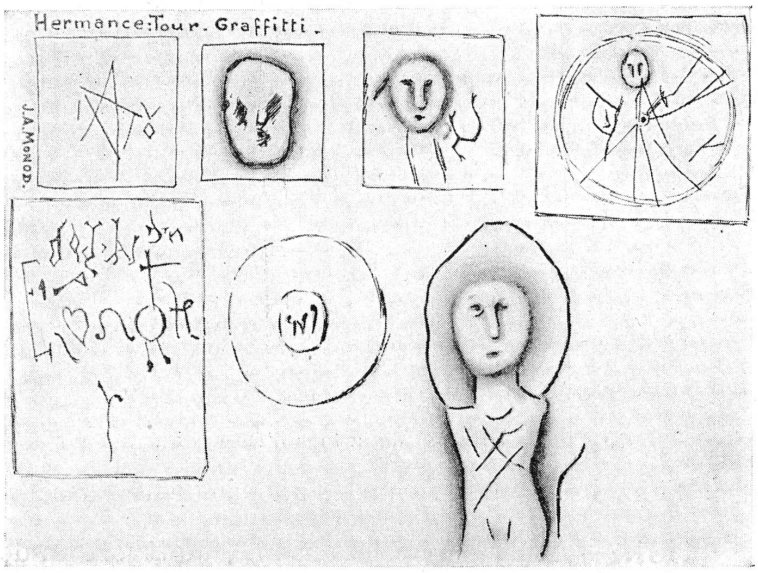

1185. — Graffiti de la Tour d'Hermance.

1171. — Chêne-Bourg, Hôtel de Savoie. Sur un montant de porte, date 1750 et étoile.

1172. — Cartigny, ancienne maison Dufour, propriété Bressler. Dessus de porte, transformé en banc: 12 . ISD. 1769.

1173. — Troinex, chez M. Blandin. Date 1771. Sur une clef de voûte: LBA 1781 FA.

1174. — Troinex, chez Mme Dhombre, linteau à accolade; inscription cachée sous le crépissage.

1175. — Dardagny, château [1]. Au-dessus de la porte d'entrée: « Inveni portum. Spes et Fortuna valete 3 Iul. 1780. »

Sur la façade postérieure: « Curarum dulce / levamen / 1781. »

[1] « Sur Dardagny », *Genava*, IV, 1926, p. 65; V, 1927, p. 31; VI, 1928, p. 25; G. Fatio, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 116 sq.

1176. — Sézenove. Porte de grange: 1795, initiales CC et motif en damier. Sur la porte d'écurie, mêmes initiales, et motif analogue.

1177. — Lullier. Clef de voûte, 1795, denticules, et instruments de métier (tranchets ?).

1178. — Compois. Sur une poutre, 1797, et initiales en caractères cursifs, P.V.

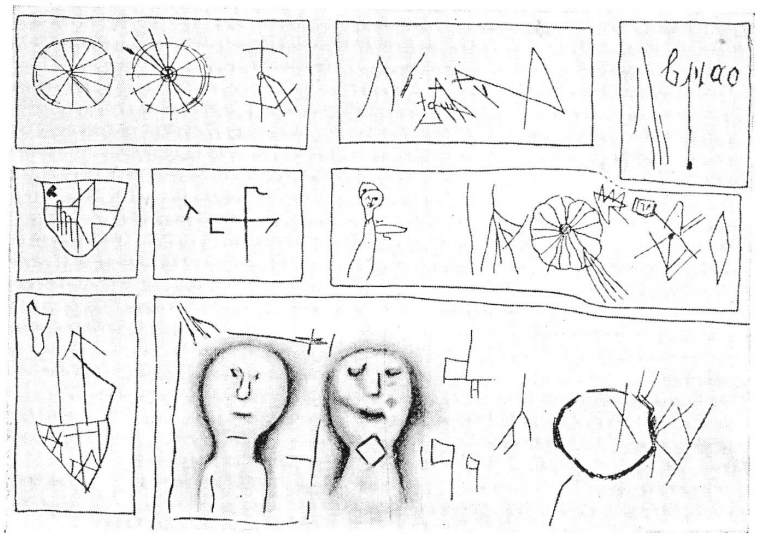

N° **1185.** — Graffiti de la tour d'Hermance.

1179. — Troinex, chez M. Lullin, ferme. M. 1799.

DÉTAILS ARCHITECTURAUX. DIVERS.

1180. — 815. — Console en molasse, sculptée sur quatre faces: *a*) rosace à six rais, réunis à leurs extrémités; *b*) buste humain de face; *c*) écu avec croix; *d*) écu avec un objet indéterminé, une navette ? XV-XVIe s. Provient de la rue de la Confédération, 24. Don de l'hoirie de Mme Georges Audeoud, 1928.

1181. — Avully, propriété de Mme Mottu. A un des angles de la maison, cadran solaire: « J A Mallet / 1778 / rest. 1916. »

1182. — La maison ayant été démolie en 1927-8, l'original de ce moulage (n° **409**) est entré au Musée.

La Suisse, 3 déc. 1927, J. MAYOR, « A la rue de la Fontaine »; *Ibid.*, 21 janvier 1928, L. F., « La femme à la cloche de la rue de la Fontaine »; *Tribune de Genève*, 3 nov. 1927, « Avant la démolition du vieil immeuble de la rue Verdaine ».

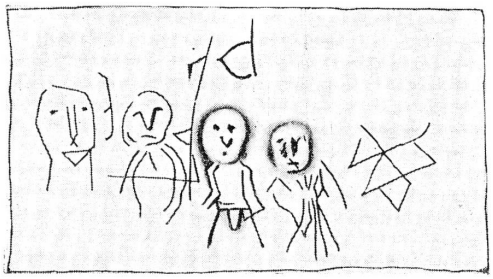

N° **1185.** — Graffiti de la tour d'Hermance.

1183. — 820. — Relief de facture naïve, œuvre d'un ancien graveur manchot, garde de l'octroi au chemin du Vidolet, Saconnex. Chasseur portant un lièvre, personnages féminin et masculin à la mode du temps, buste du général Dufour. Dans un écusson, signature et date : *Meylan... octobre 1885*, en écriture cursive. Don de M. E. Rivoire, 1928, qui possédait ce relief dans sa propriété du chemin Baulacre, jadis limite de la Ville de Genève.

Graffiti.

1184. — Graffiti relevés par M. J. Monod dans l'embrasure des fenêtres de la tour d'Hermance. XIV-XVe s.

N° **1185.** — Graffitti de la tour d'Hermance.

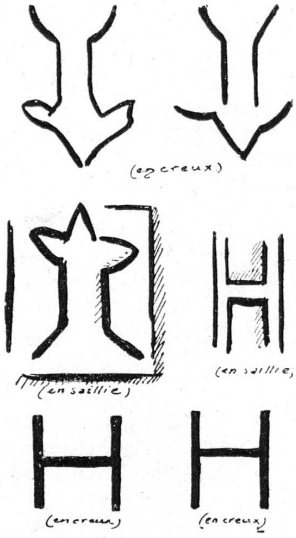

N° **1186.** — Graffiti, Bourg de Four, 4.

1185. — Bourg-de-Four, immeuble n° 4, dans la cave, sur la porte, graffiti gravés en creux et en saillie dans la molasse.

1186. — Genève, place du Molard, n° 2, maison de la Caisse hypothécaire. Le magasin installé au rez-de-chaussée (librairie Payot) ayant été incendié en 1928, on a mis à découvert, lors des réfections, plusieurs piliers en bois de l'ancienne halle marchande qui portaient des marques diverses, des dates, des chiffres et des noms, peints en noir bleu. Avisés trop tard de cette découverte, nous n'avons pu faire relever que quelques-uns de ces détails, parmi lesquels on reconnaît des marques de commerce : quatre de chiffre plusieurs fois répété, cœur renfermant les initiales D.S.W.

Sont décrits dans ce catalogue les documents entrés au Musée jusqu'à la fin de l'année 1928, et portant les numéros d'inventaires de 1 à 837. Pour les enrichissements ultérieurs, consulter la revue annuelle *Genava*, à partir du tome VIII, 1930.

Au début de 1929, les autorités municipales ont décidé la suppression du hangar élevé sur le côté N. de Saint-Pierre, rue du Cloître, qui contenait encore divers fragments d'architecture provenant de la cathédrale (cf. *Genava*, IV, p. 218-9; tirage à part, p. 1-2). Quelques-uns de ces fragments, transférés dans les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire, seront décrits dans *Genava*, VIII, 1930. D'autres, très abîmés, et sans intérêt, ont été détruits.

Les tables analytiques de ce catalogue seront insérées dans le tirage à part en volume, édité par le Musée d'Art et d'Histoire, « *Ville de Genève, Musée d'Art et d'Histoire. Pierres sculptées de la vieille Genève (collections lapidaires du Musée et documents hors du Musée)*, Genève, 1929.